

CNR

LE CALENDRIER DE PAIEMENT DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE «INCHANGÉ»

La Caisse nationale des retraites (CNR) a indiqué, dimanche que les dates de paiement des pensions et allocations de retraite, demeurent «inchangées». «La Caisse nationale des retraites informe l'ensemble de ses usagers que les dates de paiement des pensions et allocations de retraite sont inchangées et les assure du maintien du calendrier de paiement habituel arrêté avec les services postaux, soit les 20, 22, 24 et 26 de chaque mois», indique la CNR dans un communiqué. La CNR précise, en outre, qu'elle «ne peut effectuer de changement dans les dates de paiement des pensions et allocations de retraite sans en informer ses retraités au préalable».

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



www.dknews-dz.com

Lundi 22 Juin 2015 - 5 Ramadhan 1436 - N° 997 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

UN TOURNANT DÉCISIF POUR L'AMORCE D'UNE PAIX DURABLE ET DÉFINITIVE

Le Mali remercie le Président Bouteflika pour son soutien «inestimable» au processus de paix et de réconciliation

P.p 6 à 9 et 28



RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

20.000 FAMILLES RELOGÉES EN UNE ANNÉE DANS LA WILAYA D'ALGER



20.000 familles habitant des sites précaires dans la wilaya d'Alger ont bénéficié d'un logement à la faveur du programme de résorption de l'habitat précaire lancé il y a de cela une année, jour pour jour, par la wilaya d'Alger. C'était en effet le 21 juin 2014 que la wilaya d'Alger a commencé à distribuer un premier quota de 25.800 logements sociaux-locatifs implantés à Alger, Blida et Boumerdès, sur un programme global de 84.700 logements, alors que le nombre des familles concernées est de 72.752, selon un recensement effectué en 2007. Ce recensement, actualisé en juillet 2013, a porté sur cinq catégories d'habitat : les bidonvilles, les chalets, les quartiers vétustes, les immeubles menaçant ruine (IMR) et enfin les caves et les terrasses.

P.3

AIR ALGÉRIE

Dispositif spécial pour faire face à la forte demande estivale

P.4



ÉNERGIE

Le CDER se dote d'un laboratoire de certification des chauffe-eau solaires

P.4

PORT D'ALGER
De nouvelles mesures pour faciliter le transit des voyageurs

P.5

SANTÉ

Fertilité
Les facteurs qui la font baisser

Pages 14-15

CULTURE

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN
La pièce *Ettefah* donne le ton aux soirées Ramadhan

P. 16

FOOTBALL

LIGUE 1/DOMICILIATION DU MCA AU STADE DU 5-JUILLET

Raïssi : «L'accord avec l'OCO sera signé prochainement»

P. 26

MDN

Deux (02) contrebandiers et sept (07) immigrants clandestins arrêtés à Djanet

P. 3

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Brumes locales en début de matinée près des côtes puis temps ensoleillé notamment vers l'intérieur avec formations nuageuses et orageuses vers les Hauts-Plateaux et les reliefs de l'intérieur à partir de l'après-midi. Les vents seront faibles à modérés avec des remontées de sable. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps souvent voilé vers l'Extrême Sud, le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables modérés avec chasse sable.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT Ghoul à Bejaïa



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bejaïa.

CE SOIR À 22H Mohamed Aïssa invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien Liberté, reçoit ce soir à partir de 22h, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa.



CE SOIR AU CARREFOUR DES ARTISTES

Soirée chaâbi avec Nasreddine Galize



Dans le cadre de son programme de soirées ramadanesques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30 au Carrefour des artistes, une soirée chaâbi animée par l'artiste Nasreddine Galize.

ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE Emission consacrée au Plan Azur 2015



L'émission «Fi Essamim», de la Sécurité nationale, abordera cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la chaîne 1, les mesures prise par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), pour la sécurisation de la saison estivale.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE «Ensemble pour un Ramadhan sans accidents de la route»

A l'occasion du mois sacré du ramadan, l'association nationale pour la sécurité routière, lancer une campagne nationale pour la sensibilisation sur la sécurité routière sous le slogan «Ensemble pour un Ramadhan sans accidents de la route».



TIZI-OUZOU Le service Wici opérationnel

Le Wici, un service fourisseur de wifi Outdoor a été lancé hier soir à Tizi-Ouzou, par Algérie Télécom, a-t-on appris hier, du sous-directeur local de cette entreprise. Selon M. Kennas Mouloud, le premier point d'accès du Wici, une abréviation de "Wifi ici", est installée au niveau de la placette Mbarek Aït Menguellet (ex gare routière) et permettra une connexion à débit maximal sur un rayon d'environ 400 m. Ce service, qui fournit une connexion à internet à haut débit sera progressivement généralisé par l'installation d'autres points d'accès au niveau de l'ensemble des placettes, lieux et jardins publics du chef-lieu de wilaya. Il est également de prévu son extension vers les villes côtières de la wilaya, a-t-il indiqué. Pour la mise en service prévue à 23h en présence des autorités locales, un chapiteau sera installé afin de permettre aux citoyens désireux de bénéficier de ce service de s'informer et éventuellement d'acheter des cartes de recharge pour se connecter et bénéficier de ce service. Ces cartes sont d'une valeur de 100, 500 et 1000 DA offrant respectivement une durée de connexion de un jour, une semaine et un mois, a précisé M. Kennas.



	Max	Min
Alger	33°	22°
Oran	25°	20°
Annaba	27°	19°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	38°	26°

Horaires des prières

Lundi 5 Ramadhan 1436

Fajr	03:38
Dohr	12:50
Asr	16:42
Maghreb	20:14
Isha	21:55



TRANSPORTS Telai à Oran

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Transports, M. Boudjemaâ Telai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran.



PLAN NATIONAL ANTI-CANCER Signature mercredi d'un contrat de partenariat avec AstraZeneca



Dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, procédera mercredi 24 juin à 10h à l'hôtel El Djazaïra, (ex st-Georges), à l'signature d'un contrat de partenariat avec le groupe pharmaceutique AstraZeneca.

CE SOIR AU PALAIS DE LA CULTURE Concert de chants modernes

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaïa, abritera ce soir à partir de 22h, un concert de chants modernes avec la troupe «Nesma».



Mobilis accompagne nos pèlerins aux Lieux saints de l'Islam



A l'occasion du mois sacré de Ramadhan et du départ de nos pèlerins vers l'Arabie Saoudite pour l'accomplissement de la Omra, Mobilis annonce la baisse de ses tarifs roaming en mode réception. Afin de rester joignable par leurs familles et proches en Algérie durant leur pèlerinage, Mobilis propose à ses clients prépayés le meilleur tarif du marché sur leurs appels reçus, à 17 DA TTC/minute seulement. Pour bénéficier de ce tarif, il leur suffira, arrivés en Arabie Saoudite, de choisir le réseau « Zain » ou « Mobily », tous deux partenaires de Mobilis. Mobilis rappelle que les lignes prépayées peuvent être rechargeées à tout moment à partir de l'Algérie via « Arsellî » son service de recharge électrique. Mobilis saisit cette occasion pour souhaiter Omra Moubaraka à tous nos pèlerins !

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE 20.000 familles relogées en une année dans la wilaya d'Alger

20.000 familles habitant des sites précaires dans la wilaya d'Alger ont bénéficié d'un logement à la faveur du programme de résorption de l'habitat précaire lancé il y a de cela une année, jour pour jour, par la wilaya d'Alger.



C'était en effet le 21 juin 2014 que la wilaya d'Alger a commencé à distribuer un premier quota de 25.800 logements sociaux-locatifs implantés à Alger, Blida et Boumerdès, sur un programme global de 84.700 logements, alors que le nombre des familles concernées est de 72.752, selon un recensement effectué en 2007.

Ce recensement, actualisé en juillet 2013, a porté sur cinq catégories d'habitat : les bidonvilles, les chalets, les quartiers vétustes, les immeubles menaçant ruine (IMR) et enfin les caves et les terrasses.

Il a concerné également les 16.000 familles occupants les anciennes fermes agricoles (haouch), mais qui ne sont pas concernées par le déménagement parce qu'elles relogeront sur place dans de nouveaux logements, à la faveur de l'accord signé début 2014 entre la wilaya d'Alger et le ministère de l'habitat et de l'urbanisme, qui finance cette opération de construction.

La première opération de recasement a bénéficié à 1.089 familles toutes transférées vers la cité des 3.216 logements inaugurée à cette occasion à Chaïbia, dans la commune d'Ouled Chebel, à l'extrême sud d'Alger.

Les premiers locataires sont arrivés dans cette immense cité de Chaïbia le samedi 21 juin à 6h00 du matin. Il étaient accueillis avec des banderoles : « Bienvenue à nos honorables citoyens », « Adieu à l'habitat précaire », « Enfin un logement décent », « Le droit au logement, un rêve qui se réalise... ».

Une année après, la wilaya d'Alger est sur le point d'achever la distribution de ce premier quota de logements : 19.333 familles, soit environ 117.000 habitants, ont été relogés lors de dix-huit opérations, un bilan jamais réalisé depuis l'indépendance, ni dans la wilaya d'Alger, ni dans une autre wilaya. Sur les 25.800 logements prévus dans le premier quota, 3.200 environ reviennent aux populations des wilayas de Blida et Boumerdès du fait qu'elles accueillent sur leur territoire une partie du programme anti-bidonville de la capitale. Ce qui laisse à Alger 22.600 lo-

gements.

Les statistiques de la wilaya montrent que sur une année, le bilan le plus important a été enregistré durant les six premiers mois avec 13.541 familles relogées au 31 décembre 2014 en quinze opérations et près de 5.800 familles depuis janvier 2015 à ce jour avec seulement trois opérations.

Mais les opérations les plus importantes ont été réalisées en 2015 : la 18e opération, qui est la plus grande, a eu lieu le 19 mai au profit de 2.313 familles, suivie de la 16e (2.252 familles), entamée le 5 janvier notamment aux quartiers de « Climat de France » à Oued Koreiche, « Les Palmiers » et « Boumaaza », dans la commune de Bachdjarrah.

Il reste qu'en 2014, les 2.500 familles recensées dans neuf sites de chalets ont été toutes recasées par les autorités locales qui ont du fait face aux effets du séisme du 23 août au large de Bologhine, en procédant au déménagement des habitants dont les maisons ont été endommagées à Bologhine, Hammamet, Bab El Oued et la Casbah, entre autres.

Pour le reste de l'année en cours, la wilaya doit实现 la distribution du premier quota de logements sociaux-locatifs et d'entamer celle d'un deuxième de 11.200 unités.

Annoncée pour fin 2014 puis pour mars 2015, la réception de ce deuxième quota a été retardée par les importantes chutes de pluies entre février et mars derniers, qui ont géné l'avancement des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) dans les différents chantiers. Lors de cette deuxième phase, la priorité sera accordée aux 4.500 familles du bidonville « Erramli » dans la commune de Gué de Constantine, qui seront toutes (les familles déclarées éligibles) recasées dans le même quartier.

Rasez Erramli!

Ce recasement, prévu avant le mois sacré du Ramadhan, n'a pu se faire à cause des dossiers des postulants qui sont toujours à l'étude, selon la wilaya.

« Les familles d'Erramli sont impatientes de déménager, mais nous sommes plus impatients qu'elles car ce bidonville, le plus grand de la capitale, gêne les travaux de construction du viaduc de Oued Ouchayah et d'aménagement de Oued El Harrach », a souligné le wali Abdelkader Zoukh.

En fait, l'éradication de l'immense bidonville d'Erramli où vivent un peu plus de 1.000 familles, qui va jusque vers Sidi R'zine et ses torchères, ouvrira la voie à la réalisation de la grande déviation routière, un immense pont, qui fera la jonction entre Oued Ouchayah et l'autoroute est-ouest (vers Oran et Constantine) au niveau de Baraki.

D'où l'impatience du ministère des Travaux publics, pour qui le viaduc de Oued Ouchayah est une pièce maîtresse dans le plan de désengorgement du centre-ville de la capitale, pour qui ce bidonville doit être rasé rapidement et ses familles recasées, pour reprendre le projet, réalisé à 30 %.

Lors d'une visite d'inspection mercredi dernier, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali a exigé des autorités locales de « mettre le paquet » afin de livrer dans les meilleurs délais possibles le projet de la radiale de Oued Ouchayah, qui fait la jonction entre le tunnel de Oued Ouchayah (Bachdjarrah) à l'autoroute Est-Ouest au niveau de Baraki.

« La radiale de Oued Ouchayah est stratégique pour la capitale. Elle permettra aux automobilistes de quitter rapidement le centre-ville. Il faut y mettre le paquet », a insisté M. Ouali.

Le programme de relogement a permis de relancer plusieurs projets comme la ligne ferroviaire électrifiée à double voie Birtouta-Zéralda, le barrage de Douéra et le stade communal de Birkhadem, par la libération des terrains squattés par des indus-occupants.

Ce qui reste du programme des 84.700 logements sociaux sera réceptionné et distribué entre 2015 et 2016, selon le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi.

MÉDÉA 263 millions DA pour le raccordement de 34 communes en fibre optique

Une enveloppe financière de l'ordre de 263 millions DA a été dégagée, en 2015, pour le financement des travaux de raccordement de nombreuses communes de Médéa au réseau local de fibre optique, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Pas moins de 34 nouvelles communes sont concernées par ce plan de généralisation de la fibre optique à l'ensemble des localités de la wilaya, initié par les pouvoirs publics à l'effet d'améliorer les prestations en matière de technologie de l'information et de la communication et à réduire la fracture numérique, entre les régions, a-t-on ajouté.

Le plan de généralisation de l'utilisation de la fibre optique avait touché, lors de la première phase de son exécution, en 2013, un groupe de onze localités, à savoir

Souagni, Beni-Slimane, Bouskène, Tafraout, Ain-Boucif, El-Aouinet, Tablat, Mezghena, Guelb-el-Kebir, Azzizia et Sidi-Zahar, rappelle-t-on.

L'introduction de la fibre optique au niveau des ces communes a permis d'améliorer, aussi bien les prestations téléphoniques que la connexion au réseau Internet, mettant ainsi un terme aux fréquentes perturbations signalées sur le réseau d'Algérie Télécom sur problème dont la qualité était en deçà des attentes des abonnés d'Algérie Télécom. La matérialisation de cette seconde tranche, qui incluse 34 nouvelles localités, contribuera à transcender les difficultés de liaison téléphonique et de connexion Internet rencontrées dans ces communes et assurer un accès à des services de qualité.

PARTIS

M. Ghoul salue les initiatives d'Ouyahia et de Saâdani pour la création d'une alliance de soutien au Président Bouteflika

Le président du parti Tajamou Amal Djazair (TAJ), Amar Ghoul, a salué samedi à Alger les deux initiatives lancées par le parti du Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND) sur la création d'un pôle ou d'un front politique pour soutenir le président de la République, subordonnant toutefois son adhésion à des préalables.

« L'initiative du front politique, avancée par le SG du parti du FLN, Amar Saadani, et celle du pôle politique portée par le SG par intérim du RND, Ahmed Ouyahia, sont similaires à quelques détails près », a indiqué M. Ghoul lors d'une conférence de presse. Les préalables posés par M. Ghoul à son adhésion à de telles initiatives sont qu'elles ne déniennent pas les institutions de l'Etat, qu'elles ne privilient pas l'intérêt personnel et partisan et qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt national ».

Selon M. Ghoul, la seule différence entre les deux initiatives est que celle du FLN inclut la nécessité d'impliquer les associations nationales, les syndicats et autres organisations républicaines ». Le parti TAJ oeuvre à « aboutir à un consensus et un rapprochement entre les acteurs politiques », a affirmé M. Ghoul, appelant à la constitution d'un « front national » ou « d'un mur national » en vue de rassembler tous les Algériens et faire face aux défis et aux fléaux qui menacent le pays ».

A une question sur la révision de la constitution, M. Ghoul a rappelé que « la porte de la révision constitutionnelle reste ouverte et que le projet de la révision peut encore être enrichi », appelant à ne pas « se précipiter » en vue de prendre toutes les initiatives et propositions en compte.

A une question sur la « succession héréditaire » au pouvoir, M. Ghoul a répondu que « Said Bouteflika, frère du président et son conseiller, ne m'a pas dit, ni à aucun autre, qu'il se préparait à succéder à son frère ». « TAJ se refuse de verser dans les propos politiciens, la diffamation et leurrer », a-t-il insisté. Concernant le message que le président de la République a adressé au SG du parti FLN lors de son Xe congrès, il dira que « le président de la République est en droit d'être le président de n'importe quel parti ou instance ». « Le traitement accordé par la presse à cette question ne tient pas compte du contenu du message lorsque le président a déclaré qu'il était le président de tous les Algériens et Algériennes », a-t-il dit. « Le président de la République n'a jamais marginalisé ni exclu un parti donné, il traite toutes les formations politiques à égalité », a-t-il soutenu.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 2 contrebandiers et sept immigrants clandestins arrêtés à Djanet (MDN)

Deux contrebandiers et sept immigrants clandestins ont été arrêtés, samedi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Djanet, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Djanet (4e région militaire), a appréhendé, le 20 juin 2015, deux (02) contrebandiers et sept (07) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et a saisi deux (02) véhicules tout-terrain, vingt-et-un (21) téléphones portables et une somme d'argent de 160.600 dinars algériens et 153 dinars libyens », a précisé la même source.

« Par ailleurs, et au cours d'une patrouille de reconnaissance, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'In Salah (6e région militaire), a saisi un fusil à répétition », a-t-elle ajouté.

APS



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION Chute des importations sur les 4 premiers mois 2015

Les importations des matériaux de construction ont été évaluées à 811,77 millions de dollars (usd) sur les 4 premiers mois de 2015, contre près de 1,24 milliard usd à la même période de 2014, soit une baisse de 34,5%, a appris l'APS auprès des Douanes algérienne.

Les quantités importées ont également reculé passant à 3,2 millions de tonnes contre 3,6 millions de tonnes (-10,12%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Le recul de la facture a concerné les ciments, le bois, les produits en céramique, le fer et l'acier.

Ainsi, la facture des importations des ciments (portland, alumineux, hydraulique...) a atteint 138,29 millions usd contre 174,61 millions usd (-20,8%).

La quantité des ciments importés a baissé passant à 1,855 million de tonnes contre 1,917 million de tonnes (-3,23%).

Pour ce qui concerne les importations de bois, la facture est passée à 218,77 millions usd contre 307,8 millions usd (-29%).

Les importations de fer et d'acier ont également connu une importante baisse en se chiffrant à 436,1 millions usd (883,607 tonnes) contre 726,65 millions usd (1,1 million de tonnes), soit une baisse de près de 40% en valeur.

La facture des importations des produits de céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a atteint 18,60 millions usd (20,649 tonnes) contre 30,22 millions usd (22,071 tonnes), soit une baisse de 38,5% en valeur.

En 2014, les importations de l'Algérie des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

Il est à signaler que le ciment est parmi une vingtaine de produits qui seront concernés par les licences d'importation prévues par le projet de loi relative au commerce extérieur.

Afin de limiter les importations du ciment, les pouvoirs publics ont entamé la réalisation de nouvelles cimenteries qui devraient permettre de combler un déficit de plus de trois (3) millions de tonnes/an dans un marché en pleine expansion.

Estimée à 18 millions de tonnes/an, la production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an, représentant 65% de la production nationale globale, le reste (35%) étant assuré par le secteur privé.

Afin de freiner l'accroissement de la facture des importations des matériaux de construction et de promouvoir la production nationale, le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a émis une circulaire en décembre dernier dans laquelle il interdit aux promoteurs chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

AIR ALGÉRIE

Dispositif spécial pour faire face à la forte demande estivale

Par Meriem ZAIT

La compagnie Air Algérie a mis en place un dispositif spécial pour la saison estivale face à la forte demande attendue durant cette période, à travers l'affrètement d'avions et la programmation de vols supplémentaires, a indiqué à l'APS un responsable auprès de cette compagnie nationale.

Ainsi, quatre avions (deux gros porteurs et deux moyens porteurs) ont été affrétés pour la période allant de 22 juillet au 20 septembre 2015, précise le responsable de la division commerciale d'Air Algérie, Zohir Houaoui.

La flotte actuelle d'Air Algérie se compose de 47 avions dont quatre (4) acquis récemment dans le cadre de son programme d'acquisition de 16 avions neufs d'ici fin 2016 où la flotte devra être porté à 59 appareils.

Les 4 avions acquis récemment se composent de deux (2) Airbus A 330-200 d'une capacité globale de 251 sièges chacun, et de deux (2)



avions de type ATR 72-600 d'une capacité de 66 sièges chacun.

La saison estivale, qui coïncide cette année avec le mois de Ramadhan, la Omra et la saison du Hadj, constitue la période de "pic" annuel pour Air Algérie, et ce, notamment pour le transport de la communauté algérienne à l'étranger qui vient passer les vacances au pays.

"Le flux des passagers est plus important durant la deuxième moitié de la saison estivale, ce qui nécessitera le lancement de vols supplémentaires du 15 août au 3 septembre pour pouvoir assurer le retour des ressortissants algériens", explique M. Houaoui.

A cet effet, 138 vols supplémentaires réguliers sont programmés durant cette

période avec une capacité de 23.834 sièges, soit une évolution de 45% par rapport à la saison estivale précédente.

Au total, le nombre de sièges proposés par Air Algérie durant toute la saison estivale est de 1.325.838 sièges (aller-retour) sur le réseau Europe à raison de 51.033 sièges hebdomadaires offerts, en augmentation de 6% par rapport à l'été 2014.

Concernant la France, où se concentre la majorité de la communauté algérienne, la compagnie va injecter 1.094 million de sièges (38.619 sièges hebdomadaires), en hausse de 2% par rapport à la saison estivale précédente.

Pour ce plus important réseau d'Europe, la compagnie prévoit de renforcer les lignes déjà existantes et d'ouvrir de nouvelles lignes

durant l'été telles que Bordeaux et Montpellier afin de capter toute la demande sur le territoire français.

Des tarifs adaptés ont été appliqués par Air Algérie mais tout en assurant sa rentabilité, sachant que ces billets promotionnels, déjà écoulés, ont été mis à la vente depuis janvier 2015.

Réduction des vols pour la Omra

Pour ce qui concerne l'opération Omra durant le mois de Ramadhan, le même responsable fait savoir qu'Air Algérie a réduit de 60 ses vols par rapport à la même période de l'année précédente, en conséquence du plafonnement de l'attribution des visas par l'Arabie Saoudite.

Pour la saison Hadj 2015, qui commencera le 28 août prochain, la compagnie aérienne a programmé 65 vols pour transporter les pèlerins vers les Lieux saints de l'islam. Mais ce programme reste prévisionnel car il attend toujours l'accord de l'autorité de l'aviation saoudienne, précise-t-il.

Le transport des hadjis algériens se fera à partir des aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Ouargla et Annaba.

APS

Le CDER se dote d'un laboratoire de certification des chauffe-eau solaires

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) s'est doté d'un laboratoire de certification des chauffe-eau solaires qui permettra au centre de vérifier la conformité de ces appareils aux normes nationales et internationales.

Cette structure, inaugurée dimanche lors de la célébration par le CDER de la journée du Solstice d'été, constitue un "outil pour vérifier la conformité des chauffe-eau solaires fabriqués en Algérie ou importés", a indiqué le directeur du CDER, Noureddine Yassa.

Le laboratoire sera également en mesure de délivrer des certificats de conformité en termes de performance et de fiabilité par rapport aux standards

nationaux et internationaux, explique M. Yassa.

Un autre projet de laboratoire pour la certification des panneaux solaires photovoltaïques devrait être finalisé avant la fin de l'année 2015, -il ajouté.

La célébration de la journée du Solsstice d'été (21 juin), journée la plus longue de l'année, a été une occasion pour honorer les meilleures productions scientifiques et réalisations dans le domaine des énergies renouvelables.

Ainsi, le prix de la production industrielle nationale a été attribué à Sharikat Kahraiba wa Takte Moutadjadja (SKTM), filiale du groupe Sonelgaz chargée de la réalisation de plusieurs stations photovoltaïques et éoliennes.

Le prix de la meilleure publication dans la Revue des énergies renouvelables du Centre est revenu à Nasereddine Belhaouas, chercheur à la division énergie solaire photovoltaïque du CDER.

Quant au prix "qualité de la production scientifique", il a été attribué au professeur Mohamed Trarai, du laboratoire de stockage et de valorisation des énergies renouvelables de l'Université des Sciences et Technologie Houari Boumediene (USTHB) pour ses nombreuses publications durant les cinq dernières années.

En outre, des prix d'encouragement ont été remis à des chercheurs qui ont participé à la réalisation de projets de recherche innovants.

CÉRÉALES

Hausse des importations sur les 4 premiers mois de 2015

Les importations des céréales se sont chiffrées à près de 1,31 milliard de dollars (md usd) durant les 4 premiers mois de 2015, contre 1,14 md usd à la même période de 2014 (+14,8%), a indiqué le Centre national de l'information et des statistiques des douanes (Cnis).

Les quantités importées ont atteint 4,85 millions de tonnes de janvier à avril 2015 contre 3,84 millions de tonnes sur la même période de 2014, précise le Cnis.

Pour les blés, la facture a coûté 871,76 millions de dollars (2,8 millions de tonnes) contre 785,33 millions de dollars (2,4 millions de tonnes).

Par catégorie de blés, les importations de blé dur ont augmenté à 327,01 millions de dollars (681,159 tonnes) contre 228,27 millions de dollars

(594,73 tonnes), en hausse de 43,25%.

Toutefois, la facture des importations de blé tendre a légèrement baissé pour s'établir à 544,75 millions de dollars (2,12 millions de tonnes) contre 557,05 millions de dollars (1,83 million de tonnes), en baisse de 2,21% en terme de valeur mais hausse de 16,12% en quantité.

Concernant le maïs (semence et autres), les importations se sont chiffrées à 347 millions de dollars (1,67 million de tonnes) contre 298,33 millions de dollars (1,2 million de tonnes), en hausse de 16,3%.

Pour l'orge, l'Algérie a importé pour près de 90 millions de dollars (370,580 tonnes) contre 56,5 millions de dollars (212,980 tonnes), en hausse de 59,25% en valeur.

En 2014, la facture des importations algériennes des céréales s'était établie à 3,54 milliards de dollars, en hausse de 12% par rapport à 2013.

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelkader Kadi, a déclaré, samedi dernier lors du lancement de la campagne moissons-battages, que malgré les conditions climatiques défavorables, la récolte céréalière devrait atteindre les 43 millions de quintaux contre 35 millions de quintaux en 2014, soit une hausse de 20%.

La campagne moissons-battage de cette année devra toucher une superficie globale de 3,3 millions d'hectares (ha) dont 1,5 million ha réservé au blé dur, un (1) million d'ha à l'orge, 600.000 ha au blé tendre et 100.000 ha à l'avoine.

APS

Exploitation de 282 sources thermales pour la promotion du tourisme

L'Algérie compte 282 sources thermales à même de contribuer considérablement à la promotion du tourisme thermal dans notre pays, a indiqué dimanche à l'APS, M. Djamel Alili, directeur des activités thermales au ministère du tourisme.

Une étude réalisée par le ministère a permis de recenser et de classer ces sources «conformément aux normes en vigueur au niveau international» dont la température, le flux, la structure minérale et les propriétés thérapeutiques des eaux, a indiqué le même responsable.

Concernant l'exploitation de ces sources pour la réalisation de projets touristiques dans ce domaine, «des contrats de concession ont été octroyés entre 2011 et 2015 pour l'exploitation de 51 sources thermales parmi les 282 sources que compte l'Algérie. On dénombrait 200 sources en 1985», a-t-il précisé.

Quant à l'investissement touristique dans ce domaine, «19 projets thermaux sont en cours de réalisation, outre la mise en exploitation de dix autres», tandis que d'autres projets «sont toujours à l'arrêt pour des raisons financières et techniques», notamment à cause du non octroi d'un permis de construire aux investisseurs, a-t-il expliqué.

«38 nouvelles stations thermales et deux centres de thalassothérapie privées seront réalisées», a indiqué M. Alili.



Dans le cadre de l'aménagement de stations thermales publiques, «une enveloppe de 12 milliards de dinars a été consacrée à la réhabilitation et à la modernisation de 9 complexes thermaux».

Il s'agit, selon le directeur, des Hammasas Debagh (Guelma), Guergour (Sétif), Righa (Aïn Defla), Bouhdjar (Aïn Temouchent), Bouhnifia (Mascara), Hammam Salihine (Khencelia) et du centre de thalasso-

thérapie de Sidi Fredj. Par ailleurs, M. Alili a souligné la nécessité de promouvoir la formation, soulignant que dans le cadre d'un partenariat avec l'UE, des sessions de formation sont organisées depuis 2012 au profit de médecins publiques et du personnel paramédical de plusieurs stations thermales et centres de thalassothérapie, pour des prestations de qualité notamment en matière de massages et de thalassothérapie.

PORT D'ALGER

De nouvelles mesures pour faciliter le transit des voyageurs

Rachid Rachedi

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service public en faveur des citoyens, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a pris à l'occasion de la saison estivale et du mois sacré du Ramadhan, de nouvelles mesures pour faciliter le transit des voyageurs au niveau du port d'Alger ainsi qu'à travers l'ensemble des points de contrôle frontaliers.

«Après la suppression l'été dernier de la fiche de renseignements, la DGSN a procédé cette année au niveau du port d'Alger à l'installation de six (06) guichets supplémentaires pour faciliter le contrôle des passagers à bord de leur véhicule, sans oublier la réservation d'un «couloir vert» pour les véhicules transportant les femmes



enceintes, les enfants, les personnes âgées ou malades», a indiqué en marge d'une visite sur le site, le commissaire de police Bouabdellah Nabil. A leur décente du ferry Tarek Ibn Ziyad, les membres de la communauté algérienne établis à l'étranger ont exprimé leur satisfaction de l'accueil ainsi que des facilitations accordées au niveau des postes de contrôle ou le traitement des voyageurs ne dure plus que quelques secondes. Même chose pour les véhicules, 20 guichets de contrôle ont été installés pour permettre une plus grande fluidité de la circulation. L'élément humain qui constitue le pilier de toute stratégie de la DGSN a été renforcé avec le déploiement de nouveaux membres au niveau de chaque poste pour accélérer la prise en charge des voyageurs.

Réalisation de quatre structures sanitaires d'une capacité de 430 lits dans la wilaya d'Alger

Quatre (04) structures sanitaires d'une capacité de 430 lits, neuf (09) polycliniques et un centre de wilaya de transfusion sanguine sont en cours de réalisation à travers plusieurs communes de la wilaya d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya d'Alger.

Concernant les quatre structures sanitaires, il s'agit d'une maternité dans la commune de Baba Hassen d'une capacité de 80 lits, d'une clinique de gynécologie-obstétrique à Douira d'une capacité d'accueil de 150 lits, d'un établissement de cardiologie et de chirurgie cardiaque pédiatrique à Mehelma d'une capacité de 80 lits et d'un nouvel hôpital à Zéralda pouvant accueillir 120 lits, a

précisé la même source. Les polycliniques en cours de réalisation sont réparties à travers les communes de Beni Messous, Draria (réalisation de deux cliniques dans les cités 1600 logements et Daboussi), El Harrach, Bab el Oued, Bachdjerrah, Baraki, Tessaâ el Merdja et Baba Hassen.

Un nouveau centre de transfusion sanguine est également prévu dans la commune de Chéraga, ajoute-t-on de même source.

Cinq (05) polycliniques ont été réceptionnées en 2014 dans la wilaya d'Alger réparties dans les communes de Reghaïa, Bab Ezzouar, El Hamiz, Kouba, Ain Naadja outre un centre intermédiaire de soins en addictologie à Chéraga et un service d'ur-

gences médicales à l'hôpital de Douira.

Plusieurs équipements ont été acquis au profit de différentes structures sanitaires dans la wilaya d'Alger durant la même année. Il s'agit d'appareils de radiologie numériques et d'autres équipements médicaux destinés aux unités médicales de proximité, de quinze (15) ambulances et de cinq (5) autres médicalisés.

Ces équipements ont été acquis au profit des hôpitaux de Zéralda, de Bologhine, de Reghaïa et de Mustapha Pacha.

CAMPAGNE SOLIDARITÉ RAMADAN 2015

L'Association SIDRA mobilise les jeunes pour venir en aide aux plus nécessiteux

Par Sonia Belaidi

Le mois de Ramadhan est le mois du jeûne, le mois du Coran, mais aussi le mois du partage et de la générosité. Algerian Food Bank revient cette année encore une fois afin d'apaiser au mieux les besoins des plus démunis et des nécessiteux.

L'Association SIDRA organise la campagne Solidarité Ramadhan 2015 dans le cadre de son projet Algerian Food Bank, une vaste collecte de denrées alimentaires pour subvenir aux besoins des familles nécessiteuses, l'édition de l'année passée a permis d'offrir plus de 2500 colis alimentaires à travers le territoire national.

L'opération se déroulera entre le 21 juin 2015 et le 30 juin 2015 au sein de ARDIS Medina Center et ce en collaboration avec nos partenaires publics et privés dont ARDIS, la Commune de Mohamed Belouizdad et notre fournisseur de packs en carton TONIC Emballage. En plus de la mobilisation de centaines de jeunes volontaires, nous aurons cette année plusieurs invités de marque notamment des journalistes et des acteurs qui vont s'engager à être des volontaires au profit d'Algerian Food Bank l'espace d'une heure.

Possibilité de faire des dons en ligne

Algerian Food Bank offre à chacun la possibilité de faire des dons en ligne de participer au financement du projet et ce à travers le site web officiel: www.algerianfoodbank.com

Une campagne de communication sur le concept du projet Algerian Food Bank est lancée à travers les réseaux sociaux (facebook, tweeter,...), la presse écrite (journaux, magazines...), la presse audiovisuel (plusieurs passages de télévision et radio sont prévus), sans oublier Foody La Mascotte d'Algerian Food Bank qui sera présente au niveau d'ARDIS Medina Center afin d'animer et de donner de la joie et du bonheur à cette collecte. Algerian Food Bank est la première banque alimentaire de l'histoire de l'Algérie, c'est un projet non lucratif porté par l'association SIDRA et qui à pour objectif collecter, gérer et partager des denrées alimentaires et leur mise à disposition gratuite ou quasi-gratuite aux plus démunis essentiellement par le biais d'autres associations intermédiaires dans le cadre d'accords de partenariat. La finalité est en fin de compte de répondre à l'urgence sociale par l'aide alimentaire pour nourrir ceux qui ont faim et ceux qui sont dans le besoin.

60% des biens wakfs non exploités à Batna

Quelque 60% des biens immobiliers wakfs situés dans la wilaya de Batna en dehors des mosquées, ne sont pas exploités, tandis que le reste fait l'objet d'une location à des tiers, a indiqué dimanche le directeur des affaires religieuses, Youcef Baroud.

Cette situation qui ne permet ni la valorisation, ni la rentabilité de ces biens, au nombre de 391 dans plusieurs communes de cette wilaya, est due, selon ce responsable, à la "vêtuise avancée de certains biens qui nécessitent de coûteuses réhabilitations, voire une reconstruction, et à la subsistance de contentieux avec des particuliers". M. Baroud a également fait état d'un manque à gagner "significatif" en ce qui concerne les biens loués, les occupants ne s'acquittant que de redevances dérisoires, non alignées sur les prix de location pratiqués à l'heure actuelle.

La direction des affaires religieuses, forte d'un "accord de principe" de la Commission nationale des wakfs, étudie plusieurs projets destinés à rentabiliser les biens wakfs situés au chef-lieu de wilaya, à l'image d'un centre commercial à la cité Benflis, un centre d'affaires à la cité des Frères Lamrani, un hôtel et un autre centre d'affaires au lieu-dit Route de Biskra, en plus de la restauration d'une crèche à la cité du "Stand".

Une fois concrétisés, ces différents projets, outre de participer à la valorisation des biens wakfs, permettront de générer, selon le même responsable, quelque 400 emplois permanents. Lors d'un séminaire national organisé en avril dernier à l'université de Batna, sous le thème de "l'exploitation et l'investissement des biens wakfs : problématique, mécanismes et solutions", les conférenciers avaient souligné la nécessité de valoriser et de généraliser les projets wakfs, d'autant qu'il s'agit, avaient-ils rappelé, d'un concept qui trouve son origine dans la civilisation musulmane et qui s'inspire des fondements et des préceptes de l'islam.

APS

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

La CMA signe à Bamako l'accord de paix et de réconciliation au Mali

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a signé samedi à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algér.

L'Accord a été signé par le représentant de la CMA, Sidi Ibrahim Ould Sidati, en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, représentant de l'Algérie à la cérémonie de signature en tant que chef de file de la médiation internationale dans les négociations inter-maliennes. Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, des membres du gouvernement malien, les membres de la médiation internationale, ainsi que les différentes parties maliennes signataires de l'accord ont pris part à la cérémonie.

L'Accord de paix et de réconciliation nationale au Mali avait déjà été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la «Plateforme d'Algér» et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

Deux composantes sur cinq que compte la CMA, à savoir la CPA (Coordination pour le peuple de l'Azawad) et la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance), avaient également signé cet accord. Un relevé des conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali ont été signés le 5 juin dernier à Alger par les parties prenantes au dialogue malien. M. Lamamra, avait souligné récemment la nécessité d'*«harmoniser les points de vue et d'être saisi des différentes opinions»* dans le cadre des discussions sur la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. «C'est une autre forme de négociation qui se lancera», avait indiqué M. Lamamra pour qui «cette nouvelle étape de négociations est un travail d'équipe avec des partenaires qui sont tout aussi engagés pour le succès de cet accord». Il avait expliqué aussi que dès l'instant où l'accord sera signé, la Médiation se transformera en comité de suivi. «Le comité de suivi ne commencera ses travaux qu'une fois la CMA aura formellement signé l'accord et dès lors que les mouvements signataires de la plateforme auront signé également le texte (relevé des conclusions) en vue de la mise en œuvre de l'accord, ainsi que le texte portant arrangement sécuritaire pour régler, notamment, le problème de Ménaka et toute situation similaire», avait précisé le chef de la diplomatie algérienne.

Pour rappel, les groupes armés dits de la Plateforme ont décidé jeudi dernier de se retirer de la localité de Ménaka, dans la région de Gao, conformément à l'Arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités, signé le 5 juin 2015 à Alger, selon un communiqué de l'ONU rendu public vendredi dernier. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien.

APS

Le Mali remercie le président Bouteflika pour son soutien «inestimable» au processus de paix et de réconciliation

Le gouvernement malien a réitéré samedi ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour son soutien «inestimable» au processus de paix et de réconciliation au Mali.

«En cette circonstance, le gouvernement du Mali tient à renouveler ses remerciements et sa gratitude à l'endroit du Président Bouteflika pour son soutien inestimable au processus de paix et de réconciliation au Mali», indique le gouvernement malien dans un message de remerciements au chef de l'Etat, lu à l'occasion de la cérémonie d'achèvement du processus de signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

Le gouvernement malien tient à remercier également le Président Bouteflika «pour son attachement indéfectible à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali», conclut le message. Le message a été lu lors de la cérémonie de signature



par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Algér.

L'Accord a été signé par le représentant de la CMA, Sidi Ibrahim Ould Sidati, en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, représentant de l'Algérie à la cérémonie de signature en tant que chef de file de la médiation internationale dans les négociations inter-maliennes.

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, des membres du gouvernement malien, les membres de la mé-

diation internationale, ainsi que les différentes parties maliennes signataires de l'accord ont pris part à la cérémonie. En janvier 2014, le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, avait demandé au président Bouteflika, l'aide de l'Algérie pour un dénouement heureux de la crise malienne à la suite duquel a été créé le Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali.

L'Algérie engage alors plusieurs rounds de pourparlers exploratoires pour rapprocher les vues des mouvements du nord Mali, une étape particulièrement importante pour réunir les conditions de succès du dialogue inter-malien inclusif envisagé.

Hommage appuyé à Si Abdelkader El Mali

Kamel Cherif

Le Mali ne cessera jamais de remercier l'Algérie pour son rôle et son implication dans le recouvrement de la paix et de la sécurité sur son territoire. Le Mali, peuple et gouvernement, se montrera toujours reconnaissant à l'Algérie qui a, à chaque fois, réagi pour rétablir la paix dans ce pays cher à l'Algérie et à son président, Abdelaziz Bouteflika.

L'Accord de paix et de réconciliation au Mali, signé à Bamako le 15 mai dernier, n'a été possible que grâce aux efforts de l'Algérie qui a abrité cinq longs et laborieux rounds de dialogue inclusif international, sous l'égide de la communauté internationale. L'Algérie en tant que chef de file a réussi l'exploit de réunir l'ensemble des parties maliennes pour signer cet accord. Le dernier groupe récalcitrant à avoir signé est la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

«En cette circonstance, le gouvernement du Mali tient à renouveler ses remerciements et sa gratitude à l'endroit du président Bouteflika pour son soutien inestimable au processus de paix et de réconciliation au Mali», a indiqué le gouvernement malien dans un message de remerciements au chef de l'Etat, lu à l'occasion de la cérémonie d'achèvement du processus de signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali.

L'ONU se félicite de la signature de l'accord de paix au Mali

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est félicité de la signature samedi à Bamako de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Dans une déclaration diffusée sur le site officiel de l'ONU, M. Ban a salué les parties maliennes et l'équipe de médiation internationale dirigée par l'Algérie pour leurs efforts qui ont mené au parachèvement du processus de signature.

Le chef de l'ONU a considéré que la signature par toutes les parties ouvrira désormais la voie à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix selon le calendrier établi. «La paix au Mali demeure la responsabilité du Mali et des Maliens», a souligné le secrétaire général, exhortant «toutes les parties à continuer à œuvrer de bonne foi afin de progresser dans cette di-



rection et à appliquer intégralement les dispositions du cessez-le-feu». Le secrétaire général a réitéré la disponibilité des Nations unies pour soutenir les parties dans la mise en œuvre de l'Accord, en étroite collaboration avec le gouvernement et les membres de l'équipe de médiation internationale. Il a encouragé tous les partenaires du Mali à soutenir les efforts visant à établir une paix juste et durable au Mali, y compris en appuyant la mise en œuvre de l'accord. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plateforme et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du pays ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien.

Il est à souligner que les mouvements politico-militaires du nord du Mali ont décidé jeudi dernier de se retirer de la localité de Ménaka, dans la région de Gao, conformément à l'Arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités, signé à Alger.

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI**La signature de l'accord d'Alger par la CMA fortement saluée à Bamako, hommage à l'Algérie**

La signature samedi à Bamako par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été fortement saluée par toutes les parties, rendant un vibrant hommage à l'Algérie, qui a mené avec brio la médiation internationale des négociations inter-maliennes.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui a conduit les négociations, a affirmé qu'il s'agit d'un «jour historique et d'un nouveau tournant dans l'histoire du Mali», saluant «un nouveau départ, une nouvelle opportunité et une nouvelle destinée pour cette grande nation malienne». M. Lamamra a indiqué que la médiation internationale, après la signature de l'Accord, se transformera en comité de suivi et sera présidé par l'Algérie avec pour siège Bamako.

«L'Algérie, qui a accompli sa mission à la tête de la médiation internationale, ne ménagera aucun effort pour qu'à la tête du Comité de suivi nous puissions travailler ensemble avec foi, avec engagement et avec la conviction que l'œuvre à laquelle nous sommes appelés, sera une œuvre civilisationnelle qui grandit», a-t-il dit. «Nous nous attacherons à cette œuvre pour transcrire dans les faits les promesses de cette unité, de cette réconciliation dans la dignité et les valeurs que partagent tous les Maliens», a-t-il affirmé.

Le ministre malien des affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a affirmé que la signature de l'accord, est le fruit d'un long processus mené avec brio par la médiation internationale dirigée par l'Algérie.

Il a salué l'engagement personnel du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour son «soutien indéfectible» au Mali, exprimant la satisfaction



tion de son pays pour les étapes franchies pour rapprocher les parties maliennes. Pour lui, la signature par la CMA de l'accord achève une étape, mais ouvre une autre, «difficile mais encadrée par l'accord, issu du processus d'Alger». De son côté, le représentant de la CMA, Mamadou Djeri Maïga, a déclaré qu'«une paix ne se gagne jamais sur la base d'une simple signature», affirmant que la coordination «engage à s'appliquer pour l'instauration d'une paix durable et définitive au Mali».

Mettant en exergue les efforts considérables de l'Algérie dans l'aboutissement de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, il a exprimé ses remerciements au président Bouteflika pour

son engagement à soutenir l'ensemble du peuple malien.

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a, pour sa part, qualifié d'«historique» la signature de l'accord par la CMA, qui marque «la réconciliation entre les frères Maliens».

«Cet accord est le fruit d'un effort collectif», mené par l'Algérie en tant que chef de file de la médiation internationale, a-t-il dit, saluant le président Bouteflika pour son soutien «inestimable» au processus de paix et de réconciliation au Mali et son attachement «indéfectible» à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali.

Juste après les différentes interventions, le représentant de la CMA, Sidi Ibrahim Ould Si-

datti, a ajouté sa signature à celles déjà figurant sur l'accord à savoir les signatures des représentants de la Plateforme ainsi que de la partie gouvernementale, lors de cette cérémonie marquée par de nombreuses expressions de fraternité entre les représentants des groupes politico-militaires maliens.

Intervenant après la cérémonie de signature, le chef de la Mission de l'ONU (Minusma), Mongi Hamdi, a affirmé que la communauté internationale «sera toujours aux côtés des Maliens, mais ne peut faire la paix à votre place».

L'accord avait été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les mouvements

politico-militaires du nord du Mali et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

La CMA, qui avait paraphé l'accord, négocié depuis des mois à Alger, la veille de sa signature le 15 mai à Bamako, exigeait pour le signer des discussions supplémentaires.

Mais, le 5 juin dernier, la CMA s'est engagée à Alger à signer l'accord le 20 juin à Bamako après avoir signé avec le gouvernement un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali.

Les groupes armés dits de la Plateforme ont décidé jeudi dernier de se retirer de la localité de Ménaka, dans la région de Gao, conformément à l'arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités, signé le 5 juin 2015 à Alger, selon un communiqué de l'ONU rendu public vendredi dernier.

En janvier 2014, le président malien Keïta avait demandé au président Bouteflika l'aide de l'Algérie pour un dénouement heureux de la crise malienne à la suite duquel a été créé le Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali.

L'Algérie a engagé de suite plusieurs rounds de pourparlers exploratoires pour rapprocher les vues des mouvements du nord Mali, une étape particulièrement importante pour renforcer les conditions de succès du dialogue inter-malien inclusif envisagé.

Fabius salue la médiation algérienne

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius a salué l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé samedi par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et «félicité» la médiation algérienne dans le processus.

«Je salue l'engagement de toutes les parties maliennes en faveur de la réconciliation et de la reconstruction du pays. Je félicite à nouveau la médiation algérienne», a déclaré M. Fabius dans une déclaration sur le site officiel du ministère des Affaires

étrangères. «Nous continuons à œuvrer avec la communauté internationale pour accompagner la mise en œuvre de cet important accord», a-t-il ajouté. La CMA a signé samedi à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plateforme et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Un relevé de conclusions

des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du pays ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien. Il est à souligner que les mouvements politico-militaires du nord du Mali ont décidé jeudi dernier de se retirer de la localité de Ménaka, dans la région de Gao, conformément à l'Arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités, signé le 5 juin 2015 à Alger.

**Le Comité de suivi présidé par l'Algérie**

Le Comité international de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a été installé samedi à Bamako et sera présidé par l'Algérie.

La cérémonie d'installation du comité de suivi, dont le siège sera basé à Bamako, s'est tenue après la signature par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. L'Algérie est représentée à Ba-

mako par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

M. Lamamra avait indiqué récemment que dès l'instant où l'accord sera signé, la médiation internationale dans les négociations inter-maliennes, dont l'Algérie est le chef de fil, se transformera en Comité de suivi.

«Le Comité de suivi ne com-

mencera ses travaux qu'une fois la CMA aura formellement signé l'accord et dès lors que les mouvements signataires de la Plateforme auront signé également le texte (relevé des conclusions) en vue de la mise en œuvre de l'accord, ainsi que le texte portant arrangement sécuritaire pour régler, notamment, le problème de Ménaka et toute situation similaire», avait précisé le chef de la diplomatie algérienne.

Pour rappel, les groupes

armés dits de la Plateforme ont décidé jeudi dernier de se retirer de la localité de Ménaka, dans la région de Gao, conformément à l'Arrangement sécuritaire pour une cessation des hostilités, signé le 5 juin 2015 à Alger, selon un communiqué de l'ONU rendu public vendredi dernier. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du

nord du Mali engagés au sein de la «plateforme d'Alger» et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

Un relevé de conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires au Nord du Mali ont été signés le 5 juin à Alger par les parties prenantes au dialogue malien.

APS

SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION AU MALI

Chronologie des étapes phares

Le dialogue inter-malien inclusif, mené dans le cadre d'une médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file, a été couronné samedi à Bamako par la signature par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) de l'Accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger. Voici une chronologie de ces étapes:

Janvier 2014 : Le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, demande au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'aide de l'Algérie pour un dénouement heureux de la crise malienne. Création du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali.

L'Algérie engage un premier round de pourparlers exploratoires pour rapprocher les vues des mouvements du nord Mali, une étape particulièrement importante pour réunir les conditions de succès du dialogue inter-malien inclusif envisagé.

Le 5 juin 2014 : Alger accueille les mouvements du nord du Mali pour des consultations exploratoires élargies, dans le cadre des efforts de la communauté internationale et des pays voisins du Mali visant la recherche d'une solution définitive au problème du nord du Mali.

Le 9 juin 2014 : Le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) signent à Alger «la Déclaration d'Alger», à travers laquelle ils ont réaffirmé leur volonté d'oeuvrer à la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours» et de s'engager dans le dialogue inter-malien «inclusif».

Le 12 juin 2014 : Le gouvernement malien affirme avoir pris acte de la signature à Alger de la déclaration conjointe par trois mouvements armés du nord du Mali, tout en remerciant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour les efforts de facilitation de l'Algérie.

Le 14 juin 2014 : Le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) signent à Alger une plateforme dans laquelle ils ont réaffirmé «le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali».

Le 27 juin 2014 : Le Conseil de sécurité des Nations unies a salué dans sa résolution 2164 sur la situation au Mali, les efforts de l'Algérie pour ramener la paix et la sécurité dans le pays, en particulier au nord-Mali.

Le 6 juillet 2014 : L'Algérie joue un rôle «éminent, tous les jours», pour apporter des réponses «satisfaisantes» à la question malienne, estime à Alger, le haut représentant du président de la République du Mali pour le dialogue inclusif inter-malien, Modibo Keita.

Le 16 juillet 2014 : La réunion de haut niveau de soutien au dialogue inter-malien pour le règlement de la crise dans le nord de la République du Mali se tient à Alger avec la participation de l'Algérie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, UA, Cedeao, ONU, UE et l'OCI.

Le 16 juillet 2014 : Les pays voisins du Mali (Mauritanie, Tchad, Burkina Faso et Niger) appellent à Alger le gouvernement et les mouvements armés du Nord du Mali à saisir l'occasion «providentielle» du lancement de la phase initiale du dialogue inter-malien inclusif pour le règlement pacifique et politique de la crise dans ce pays.

Le 24 juillet 2014 : Signature par les participants au dialogue inter-malien d'une feuille de route pour les négociations dans



le cadre du processus d'Alger et d'un document relatif à la cessation des hostilités.

Le 1er septembre 2014 : La deuxième phase du dialogue inter-malien commence à Alger dans la perspective d'aboutir à une solution globale et négociée au problème des régions nord du Mali.

Le 27 septembre 2014 : L'Organisation des Nations unies (ONU) convoque à New York, en marge du débat général de l'Assemblée générale, une réunion au haut niveau sur le processus politique au Mali à laquelle ont pris part le président malien, Ibrahim Boubacar Keita, les ministres et hauts responsables membres de l'équipe de médiation menée par l'Algérie et le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le 18 octobre 2014 : Une réunion préparatoire pour le 3e round du dialogue inclusif inter-malien s'ouvre à Alger en présence de l'ensemble des parties maliennes concernées.

Le 19 octobre 2014 : Le 3e round du dialogue inter-malien inclusif débute à Alger en présence des représentants du gouvernement malien et des groupes armés du nord du Mali, ainsi que toutes les parties concernées.

Le 21 octobre 2014 : Reprise du dialogue inter-malien inclusif à Alger à la faveur de l'ouverture des travaux du 3e round (Alger III) des pourparlers entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie, chef de file de la médiation.

Le 23 octobre 2014 : 4e round des négociations: le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali acceptent «comme une base solide» un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix soumis par la médiation.

Le 20 novembre 2014 : Poursuite du 4e round du dialogue inter-malien inclusif, à huis clos, entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Le 22 janvier 2015 : Une réunion de concertation regroupant les représentants de l'équipe de la médiation, des mouvements du nord du Mali, du gouvernement malien et de la mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) s'est tenue à Alger.

Le 7 février 2015 : Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, préside au nom de l'Algérie, en tant que chef de file, une réunion d'évaluation de l'équipe de médiation du dialogue inter-malien.

Le 11 février 2015 : Une réunion entre le gouvernement malien et l'équipe de médiation internationale du dialogue inter-malien se tient à Alger sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le Premier ministre malien, Modibo Keita.

Le 16 février 2015 : Le 5e round du dialogue inter-malien inclusif débute à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Le 19 février 2015 : Une Déclaration des parties au Processus de paix d'Alger a été signée jeudi à Alger par les différentes parties maliennes, sous l'égide d'une médiation internationale, dont l'Algérie est chef de fil.

Le 1er mars 2015 : Paraphe d'un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, présidée par l'Algérie, en tant que chef de file, par le représentant du gouvernement malien et les mouvements politico-

militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR)).

Le 3 mai 2015 : Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), a réitéré son plein appui à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger réaffirmant son attachement à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Mali.

Le 14 mai 2015 : La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) paraphe l'accord de paix et de réconciliation à Alger.

Le 15 mai 2015 : Signature officielle de l'accord de paix et de réconciliation par le gouvernement malien et les mouvements politico-militaires du nord Mali. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) ne signe pas l'accord.

Le 5 juin 2015 : Un relevé des conclusions des négociations autour de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et un document contenant des arrangements sécuritaires dans le Nord du Mali ont été signés à Alger par les parties prenantes au dialogue malien mené par la médiation internationale élargie, dont l'Algérie est chef de fil.

La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) prend un engagement «solennel» de procéder à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali le 20 juin à Bamako.

Le 20 juin 2015 : La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) signe à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Installation du Comité international de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, présidé par l'Algérie, et dont le siège sera basé à Bamako.

LES MARCHÉS DU RAMADHAN À ANNABA ET BATNA

Approvisionnement régulier et prix stables



Les denrées alimentaires de large consommation sont disponibles dans les wilayas de Batna et d'Annaba où les prix affichent également une relative stabilité, ont constaté samedi des journalistes de l'APS.

A Batna, et à la grande satisfaction des consommateurs, tous les produits de large consommation étaient disponibles en quantité suffisante durant les trois premiers jours du mois sacré qui ont vu, de surcroît, l'offre dépasser la demande pour plusieurs denrées, contrairement aux années précédentes. Quant aux prix, ils n'ont pas subi d'augmentation sauf pour les haricots verts, très prisés par les jeûneurs dans cette wilaya, et qui restent, comme durant les autres mois de l'année, en proie à des fluctuations saisonnières.

En revanche, les prix de certains produits très demandés ont même baissé comme les courgettes, les navets et les carottes dont le kilogramme est passé de 90 dinars à seulement 60 DA, ces jours-ci. «Nous avons enregistré avec satisfaction, lors de ce début de ce mois bénier, l'approvisionnement suffisant et régulier des marchés, ce qui a permis de répondre normalement à la demande sans déficit aucun», ont souligné les responsables de la direction de wilaya du Commerce (DCP), dont les 72 brigades sont déployées pour veiller à l'hygiène des produits alimentaires exposés à la vente et au contrôle des prix.

Dans certains marchés de proximité commercialisant des fruits et légumes, plusieurs producteurs de la région ont même pris la résolution de vendre par eux-mêmes leurs produits, d'une parfaite fraîcheur, sentant bon la terre et à des prix défiant toute concurrence. Tous les marchés populaires de la ville de Batna, bien achalandés, connaissent depuis le premier jour du mois sacré, un «mouvement» exceptionnel, ce qui ne manque pas de créer beaucoup d'animation dans de nombreux quartiers de la capitale des Aurès.

Même constat à Annaba où une large disponibilité des denrées de large consommation, ainsi qu'une stabilité des prix sont constatées à travers les marchés de la ville, à la grande satisfaction des chefs de familles et des consommateurs. Des ménagères rencontrées faisant leurs emplettes en toute quiétude au marché El Hattab et au marché central ont fait part à l'APS de disponibilité de tous les produits, y compris du lait en sachet qui ne fait l'objet d'aucune tension.

Si les prix des viandes rouges (1.200 à 1.500 DA/kg) restent relativement élevés pour les petites bourses, ceux des viandes blanches, qui vont de 280 à 320 DA/kg, demeurent à la portée des couches moyennes, de même que la tomate, cédée à 60 DA, la courgette (70 DA), la pomme de terre étant la seule dont le prix au kg a grimpé pour atteindre les 70 DA contre 50 DA avant le mois de jeûne. La stabilité des prix est la conséquence d'une large disponibilité des produits agricoles, ont expliqué des commerçants. L'ouverture par les pouvoirs publics d'un marché au cœur de la ville d'Annaba proposant des produits et denrées locaux à des prix compétitifs a également contribué à cette stabilité.

BATNA

La femme de la région de N'gaous et sa longue histoire avec l'abricot

Les femmes de la localité de N'gaous (Batna) et des régions alentours ont développé, à travers le temps, mille et une manières de transformer le fruit de l'abricotier en différents produits consommés tout le long de l'année alors même que la période de récolte dure à peine quelques semaines. Eau fruitée, jus, nectar, confiture, fruit séché, pâte sucrée, «la totalité du fruit est transformée, rien n'est jeté», affirme Fatima Bekhouche, une enseignante retraitée de 63 ans et présidente de l'association culturelle «Nour» de la commune de Sefiane.

L'abricot et la femme N'gaoussie ont une longue histoire commune, affirme Mme Bekhouche qui conserve jalousement les recettes à base d'abricots transmises de mère en fille dans cette région de la wilaya des Aurès. Le jus traditionnel, roi de la table du tour de ramadhan. Même si N'gaous est devenue, ces dernières années, la capitale des jus avec l'ouverture de six nouvelles unités de production aux cotés de la célèbre conserverie portant le label «N'gaous», les femmes de la région tiennent par-dessus-tout à préparer elles-mêmes le jus traditionnel d'abricot au goût très apprécié dans tous les ménages de la localité, souligne Ibtissam Rakdi, une femme au foyer. A chaque récolte, les femmes prennent une quantité assez importante d'abricots qu'elles lavent minutieusement avant de



les débarrasser de leurs noyaux pour les faire cuire avec un peu d'eau et de sucre. Le fruit est ensuite écrasé de façon à obtenir un jus très concentré que l'on conserve au frais et que l'on consomme à l'envie en y ajoutant un peu d'eau et, éventuellement, du sucre, explique la jeune femme. Ibtissam jure que nulle démeure de la ville N'gaous ne peut se passer de ce «rafraîchissement naturel, désaltérant et délicieux».

De la confiture et «El Fermas» pour les provisions de l'hiver

Les ménagères s'attellent toujours, durant la période de cueillette, à maximiser les profits que l'on peut tirer de ce fruit en le transformant en produit «stockable» pour de longues périodes comme le faisaient les aïeules, souligne de son côté Kheira Maâmir, une vieille femme de N'gaous.

Il est ainsi de coutume, ajoute-t-elle, de transformer de grandes quantités d'abricots en confiture que l'on conserve dans des récipients en verre, hermétiquement

référence à El Fermas.

Consommables (et très goûteux), les noyaux des variétés d'abricot dites «Louzi» et «Rosé» sont ôtés et conservés pour des utilisations en pâtisseries notamment, souligne de son côté Hanane Mihoubi, agronome rencontrée par l'APS dans une coopérative agricole de la commune de Boumagueur.

Des denrées permettant l'autosuffisance mais en quête de promotion

Pour la présidente de l'association «Nour» de Sefiane, Fatima Bekhouche, la majorité des mères de famille de la région de N'gaous et des localités voisines où la culture des abricotiers domine, ont réussi à assurer «l'autosuffisance» de leurs ménages grâce à ce fruit dont l'accordement et la préparation sont aujourd'hui facilités par les équipements électroménagers modernes. «L'idée de commercialiser le surplus de ces produits n'est pas mauvaise mais reste irréalisable localement car toutes les familles en produisent» d'où, selon elle, la nécessité de rechercher des débouchés dans les villes et les wilayas voisines.

Disposant sur une table divers produits à base d'abricot préparés par les membres de son association, Mme Bekhouche se dit «convaincue», à un moment où l'on appelle à consumer algérien, que ces produits du terroir, de haute valeur nutritive et totalement bio, peuvent facilement se frayer un chemin vers les consommateurs des autres régions du pays.

DJELFA

Prés de 60 brigades pour le contrôle des marchés durant le ramadhan

Prés de 60 brigades de contrôle ont été mobilisées, dans la wilaya de Djelfa, au titre du plan de protection du consommateur et de l'organisation et régulation du marché local, a-t-on appris, samedi, du directeur du Commerce de la wilaya.

Selon Mehmedi Saadane, ces brigades, constituées de 135 agents et déjà opérationnelles, ont été chargées du «contrôle de la qualité des produits et des pratiques commerciales à travers la wilaya, ainsi que de la répression des fraudes».

Ces équipes de contrôle, soutenues par des moyens de transport et des équipements de contrôle divers, contribuent, également, au maintien du pouvoir d'achat des citoyens, à travers le contrôle des prix et de la qualité des marchandises proposées à la vente, a-t-il ajouté. «Le travail de ces brigades se réduira, durant ce mois sacré, à des sorties diurnes, car des inspecteurs de contrôle prendront le relais après le F'tour, particulièrement durant les 3ème et 4ème semaines du mois», a souligné ce responsable.

S'exprimant sur la situation du mar-



ché local, en ces deux (2) premiers jours du ramadhan, M. Mehmedi a fait état d'une «abondance de produits de grande consommation, et des viandes blanches et rouges».

Il a, également, relevé une «stabilité» des prix de ces produits, à l'exception de certains d'entre eux, dont la pomme de terre, dont le prix a connu une légère hausse, en passant de 40 à 45 da/kg, à 50 voire 55 da/kg, actuellement.

Le même responsable a, aussi, souligné une «abondance en légumes et fruits de saison durant ce Ramadhan, qui a coïncidé avec la saison des récoltes», un facteur qui devrait, selon lui, «assurer le citoyen et l'inciter à ne pas changer son mode de consommation, pour ne pas créer un déséquilibre entre l'offre et la demande».

Par ailleurs, il a été signalé, dans le cadre de la campagne «consommons algérien», l'ouverture au niveau des galeries du chef-lieu de wilaya, d'une surface commerciale de produits nationaux à des prix réglementés, en vue de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

CONSTANTINE

Le concours de récitation du Coran suscite un engouement remarquable

Le concours de mémorisation et de récitation du Saint Coran, organisé à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, suscite un engouement remarquable à Constantine, a-t-on constaté dimanche à l'Institut Benbadis.



Dans cet établissement mitoyen de Djamaâ Lekbir, rue Larbi Ben M'hidi, des candidats de tous âges attendent patiemment leur tour pour s'inscrire afin de participer à ce concours organisé annuellement par la direction de wilaya des affaires religieuses.

Le responsable du service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique, Abdelhakim Khelfaoui, soulignant que le délai des inscriptions est prolongé jusqu'à la veille du concours, a précisé à l'APS que les épreuves porteront sur «la récitation du saint Coran», «El Khatib Essaghir», «Bara'im El Qor'an» et «Rouad El Massadjid».

Un concours spécial pour les personnes qui suivent des cours d'alphabetisation et un autre intitulé «El Idjaza fi Riwayat Ouarch» figurent également au programme de ce concours qui aura lieu durant la période comprise entre le 2 et le 9 juillet prochain à l'institut Benbadis, à Dar El Iman et à la mosquée Chentli, a ajouté ce responsable, ajoutant que des prix «intéressants» récompenseront les lauréats lors d'une cérémonie prévue à la grande mosquée Emir-Abdelkader, la veille du 27ème jour du ramadan. De son côté, l'école coranique «El Bassa'ir» de la section locale de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA)

continue de contribuer régulièrement à l'encouragement de l'apprentissage du Coran en organisant le «Prix Cheikh Abdelhamid Benbadis du meilleur récitant et psalmodiant du Saint Coran». Selon le directeur de cette école, Abdallah Silini, cette 9^e édition sera entamée le 10ème jour du Ramadhan (27 juillet prochain) au siège de l'AOMA pour les enfants ayant appris un Hizb et se et se poursuivra jusqu'au 17ème jour du Ramadhan pour les autres catégories d'âge.

Des prix dont une Omra aux Lieux Saints de l'Islam seront décernés aux lauréats de ce concours, fait savoir le président de la section de l'AOMA, Abdelaziz Chelli.

De nouveaux projets pour l'approvisionnement des populations en eau potable

De nouveaux projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable aux populations des zones nord et sud de la wilaya de Constantine ont été lancés, a indiqué, dimanche, le directeur des ressources en eau, Ali Hammam. Les actions entreprises, destinées à accroître la capacité de mobilisation du précieux liquide, aussi bien en zones urbaines que rurales, ont nécessité un investissement public de 9,5 milliards de dinars, a déclaré à l'APS le même responsable.

L'opération engagée concerne les communes d'El Khroub, d'Ibn Badis, d'Aïn Abid et d'Ouled Rahmoune, situées au sud de la wilaya, et où seront réalisés 6 réservoirs

d'une capacité totale de 37.000 m³, 70 km de conduites et 5 stations de pompage, ainsi que les communes de Di-douche-Mourad, de Zighoud-Youcef, de Hamma-Bouziane et de Constantine, au nord, où seront construits 4 autres réservoirs (140.000 m³), 40 km de conduites et 3 stations de pompage, a précisé M. Hammam. Ces différentes opérations permettent d'assurer une «alimentation ininterrompue» de l'eau potable à travers toutes les communes de la wilaya de Constantine jusqu'à 2050, a-t-il également affirmé, rappelant qu'à l'heure actuelle, le taux de couverture par le réseau d'eau potable est de plus de 96 % dans la wilaya de Constantine.

SETIF

Algérie Télécom multiplie ses points de présence

De Sétif : Azzedine Tiouri.

Poursuivant son extension dans les chefs lieux de daïra et après Amouche et Bouandas, Algérie Télécom de Sétif, vient de procéder à l'ouverture d'un nouveau point de vente à Ain Arnat, située à une dizaine de km à l'ouest du chef lieu de wilaya.

Cette nouvelle structure qui a été inaugurée par le directeur opérationnel des Télécoms de Sétif, Boualem Kaddour, en présence du directeur de wilaya PTIC et le président de l'APC d'Aïn Arnat, permettra de rapprocher les services de l'entreprise aux citoyens des autres localités de la wilaya de Sétif.

Ce point de présence d'Algérie Télécom a été accueilli, avec grande sa-

tisfaction et soulagement par les citoyens qui étaient obligés de se déplacer à Sétif pour régler leur problème inhérent à ce secteur. Cette structure, nous dit-on, est appelée à fournir tous les services nécessaires d'Algérie Télécom à ses clients pour l'ensemble des localités environnantes à savoir, Ain Arnat, Ain Abessa, Mahdia, Khalafoune, Timelouka, El Anasser et Bouhaira.

26 jeunes qualifiés pour les Olympiades nationales d'Alger

Les éliminatoires des olympiades d'excellence ont été clôturées par la qualification de 26 jeunes qui représenteront la wilaya de Sétif lors des Olympiades nationales qui se dérouleront dans la capitale Alger du 30 juin au 5 juillet prochain. Organisées par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ces joutes comprendront plusieurs matières à savoir, les mathématiques, l'histoire, la dictée, les échecs et les mots croisés. Les éliminatoires, nous dit-on, qui se sont dé-

roulées dans de bonnes conditions, étaient très disputées entre les jeunes, filles et garçons, dans les différentes disciplines, pour désigner en fin de compte les 26 lauréats qui ont obtenu les meilleures notes pour représenter la wilaya de Sétif comme il se doit. Les cinq meilleurs lauréats de chaque discipline citée ci-dessus ont été déclarés admis avec six autres pour les jeux d'échec qui participeront aussi aux Olympiades nationales qui se dérouleront à Alger du 30 juin

au 5 juillet prochains à l'occasion de la commémoration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Lors des olympiades, les finalistes de l'ensemble des wilayas du pays concourront pour l'obtention des cinq premières places de chaque discipline dotée de 30 millions de centimes pour la première, 20 pour la seconde, 15 pour la troisième, 10 pour la quatrième et 5 millions de centimes pour la cinquième place.

Azzedine Tiouri.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ Raccordement de plus de 1 250 foyers au gaz naturel

Une opération de raccordement de plus de 1.250 familles au réseau de gaz naturel a été entamée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, samedi, la chargée de la communication à la Société de distribution-Est (SDE), Narimane Loumakel. Cette mise en gaz progressive s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a précisé Loumakel, mettant l'accent sur «l'impact de cette opération sur les conditions de vie des populations rurales» et sur son «importance en ce début du mois sacré de ramadhan».

Pas moins de 300 familles de la localité de Zeouna, dans la commune d'El Achir, et 240 familles de R'mail (Ras El Oued) bénéficient déjà de cette énergie propre en attendant le raccordement «d'ici à la semaine prochaine», de 710 autres foyers situés à Laouinet, dans la commune d'Aïn Taghrouit, et à Draâ Labiod-Ouled-Bouhriz, dans la commune d'El Achir.

JIJEL Des camps d'été pour 800 enfants de Tissemsilt

Près de 800 enfants de la wilaya de Tissemsilt bénéficient, à partir de samedi, de camps d'été à la plage de Sidi Abdelaziz, dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris de la direction de la jeunesse et des sports. Ces enfants, qui résident pour la plupart dans des communes déshéritées, à l'instar de Bordj Emir Abdelkader, Melaa et Sidi Lantri, profitent des biensfaits de la mer. Ils seront répartis en cinq sessions qui dureront jusqu'au 30 août prochain dans des camps d'été, initiés dans le cadre du programme du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les organisateurs ont prévu plusieurs activités culturelles et sportives au profit de ces enfants âgés entre 6 et 14 ans, encadrés par des cadres des directions de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt et des étudiantes du centre universitaire de Tissemsilt. Les enfants concernés par cette opération ont été retenus selon des critères prenant en considération la situation sociale de chacun. Les listes ont été élaborées par les établissements des jeunes en collaboration avec des services communaux. Le programme des camps d'été constitue une véritable bouffée d'oxygène pour les enfants de familles nécessiteuses devant le manque de loisirs dans la wilaya de Tissemsilt, selon la même source.

Pour rappel, 500 enfants de Tissemsilt avaient bénéficié lors de la saison estivale 2014 de camps d'été dans la wilaya de Béjaia.

TAMANRASSET 25 postes MSAN mis en exploitation à In Salah

Vingt cinq (25) postes Multi-Service Access Node (MSAN) ont été mis en service à ce jours, parmi 27 postes prévus pour cette collectivité locale, a-t-on appris dimanche des responsables de l'agence commerciale locale d'Algérie-télécom.

Ces structures de téléphonie moderne ont été installées à travers les quartiers des trois communes d'In Salah, In-Ghar, et Foggaret Ezzoua, dont 1.500 lignes pour le quartier Ksar Mrabtine, Ksar Lareb (1.000 lignes), Ksar jedid d'In-Ghar (1.000), 5 juillet (750), cité 100 logements (750), et fguigura (750), a indiqué à l'APS le chef de l'agence de In Salah Akbi Kamel. Il est projeté également l'installation d'un autre centre MSAN au niveau du village Hanou durant le mois en cours, en plus de la distribution de nouvelles lignes téléphoniques au profit des clients du quartier Tourfine , dans la commune d'In-Ghar, a ajouté le même responsable . Avec ces opérations, la daïra d'In Salah atteindra un taux de 100% en matière de couverture en ce genre de nouvelles technologies qui permettront de moderniser les prestations téléphoniques, offrir un meilleur accès à l'internet à haut débit, et mettre un terme aux perturbations du réseau téléphonique.

APS

M'SILA

Un mort et 3 blessés dans un accident de circulation à Slim

Une personne a trouvé la mort dans un accident de la route survenu, hier matin, sur la RN46, au lieu dit Ain El Guernez dans la commune de Slim, une centaine de kilomètres au sud de M'Sila. L'accident s'est produit, suite au dérapage d'une voiture, tuant sur le coup, une jeune femme âgée de 20 ans, et blessant 3 autres, selon les précisions fournies par une source locale. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

M.B

PROTECTION CIVILE

4475 interventions en 3 jours

Durant la période du 18 au 21 Juin 2015 arrêté hier à 08H 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 4475 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécuritéetc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 27 les plus mortelles ayant causé le décès à 28 personnes sur les lieux d'accidents et 62 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières. Rapelons que Le bilan du plus lourd a été enregistré le 1er jour du mois de Ramadhan avec 147 personnes décédées et 34 autres blessées.

A noter, l'intervention de nos secours pour l'extinction de 03 incendies urbains et industriels, au niveau des wilayas de Tlemcen, Ain Defla, Adrar, Jijel et Chlef, ces incendies ont causés des brûlures et des gênes respiratoire à 07 personnes , 04 à Jijel suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement, sis cité Aissa Herriche commune de Jijel, 02 personnes à Adrar et 01 personne à Tlemcen. Par ailleurs, 03 personnes sont décédées noyées repêchées par les éléments de la Protection Civile, dont 01 personne décédé en Mer à Tlemcen dans une plage interdite à la baignade à el Ghazaouet et 02 autres personnes décédées dans un oued au niveau de la wilaya de Chlef et la wilaya de Biskra

AIN TEMOUCHENT 38 hectares de superficies céréalières détruits par les flammes

Un total de 38 hectares de superficies céréalières, dont 11 ha de récolte et 27 ha de chaume a été détruite, ces derniers jours, par les feux au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la protection civile.

Ces sinistres se sont produits respectivement dans les communes de Chentouf (19 ha de chaume), Oued Berkèche (11 ha de récolte et 2 ha de chaume), El Amria (4 ha de chaume), Châabet El L'h am et Hassassna (1 ha de chaume chacune), précise-t-on de même source.

L'intervention des éléments de la protection civile a permis, non seulement, de circonscrire les feux, mais, également, de sauver une superficie totale de 22 ha, dont 10 ha de récolte, a-t-on ajouté. L'incendie le plus important a été enregistré, vendredi, à Chentouf où pas moins de 19 ha de chaume, alors qu'à Oued Berkèche, 11 ha de blé dur et d'avoine ont été endommagés, samedi, aux côtés de deux hectares de chaume.

«Un court circuit émanant de la moissonneuse batteuse a été à l'origine de ce dernier incendie», a-t-on fait savoir. Depuis le mois de mai dernier, une superficie de près de 100 hectares de chaume et céréales a touchée par les flammes à travers la wilaya d'Aïn Temouchent.

ALGER

20 ans de prison pour meurtre

Le tribunal criminel d'Alger a eu à statuer sur une affaire de meurtre.

Hicham âgé de 38 ans a été grièvement blessé à l'arme blanche par Lotfi âgé de 42 ans qui voulait lui voler son argent, le malheureux a reçu un violent coup à la poitrine.

A.Ferrag

Le criminel s'enfuit et rentre chez lui et quand les secours arrivent il est déjà trop tard pour le malheureux. Il succombera à ses blessures.

L'assassin a été arrêté cinq jours plus tard. Il passe 12 mois derrière les barreaux avant d'être jugé par la cour criminelle d'Alger, en ce mois de juin 2015. Lors du procès, Lotfi a, certes, un casier judiciaire fort chargé. Il a été condamné à plusieurs reprises pour



vol. Mais cette fois-ci, le délit est bien plus grave. L'homme est accusé de meurtre.

Dans le box des accusés le mis en cause baisse les yeux probablement incapables de supporter les regards que l'assistance pose sur lui.

L'accusé devait répondre des chefs d'inculpation retenu contre lui, à savoir homicide volontaire. L'accusé tenta de disqualifier le grief principal retenu contre lui en voulant faire croire qu'il n'avait pas l'intention de tué.

Le représentant du ministère public, il revient sur le passé de Lotfi, l'as-

sassin est un repris de justice notoire avait un casier judiciaire chargé. Il demande aux jurés d'accréditer la thèse de l'assassinat avec prémeditation et guet-apens.

Il requiert, à la fin du réquisitoire, la peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

Malgré toute la bonne volonté de son avocat, Lotfi ne bénéficiera pas des circonstances atténuantes.

A l'issue des délibérations qui ont duré plus d'une heure, le verdict est tombé : 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Lotfi.

TLEMCEN

Repas chauds pour les usagers de la route à l'Ouest du pays offerts par la Sûreté nationale

Les services de la Sûreté ont initié, dans plusieurs wilayas de l'ouest du pays, une distribution de repas chauds aux usagers de la route à l'heure de l'iftar, a-t-on appris samedi des directions de Sûreté de wilaya.

A Tlemcen, l'initiative a été concrétisée à Ain Lahdjar à proximité de la RN 22 et de l'autoroute est-ouest où 100 repas ont été servis vendredi aux automobilistes et aux personnes de passage, qui ont favorablement accueilli ce geste, selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les éléments de la police ont saisi cette occasion pour sensibiliser les automobilistes aux moyens de prévenir les accidents de la circulation et à la nécessité de conduire sans stress à l'approche de l'iftar, a-t-on indiqué. Les automobilistes ayant fait de longues distances ont été appelés à contrôler leurs véhicules et à prendre du repos, et ont reçu des explications sur l'utilisation du numéro vert



de la police pour avoir des informations et des orientations.

Les services de la Sûreté de wilaya de Tlemcen ont pris, à l'occasion du mois sacré du ramadhan, un ensemble de mesures préventives selon un programme d'action complémentaire visant à assurer une couverture sécuritaire et une fluidité de la circulation routière, à cette occasion. A Mascara, il a été procédé au niveau du barrage de sécurité à l'entrée du chef-lieu de wilaya, à la distribution de 80

repas chauds aux usagers de la route dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) liées au renforcement des missions de prévention, à l'instauration d'une culture de la sécurité routière et au rapprochement du citoyen en lui apportant aide et assistance lors du mois de ramadhan.

Cette opération touchera, à partir de vendredi prochain, des Sûretés de dairas qui constituent des axes de

transit vers les wilayas limitrophes. La même opération a été initiée dans la wilaya d'Aïn Témouchent où une kheima de l'iftar a été dressée près de la nouvelle gare routière au profit des usagers de la route nationale 35 reliant Aïn Témouchent à Tlemcen. Cette action qui vise à tisser des liens étroits entre la police et les usagers de la route en cette période de carême, a coïncidé avec le lancement de l'opération «plan bleu» de la Sûreté nationale sous le signe «un été sans accidents». Cette initiative pour un iftar collectif visant à réduire le nombre des accidents qui endeuillent les familles, notamment en ce mois de carême, de piété et de générosité, a été favorablement accueillie par les citoyens qui se sont déclarés agréablement surpris de pouvoir rompre le jeûne pour poursuivre tranquillement la route.

Cette opération, lancée par la DGSN, sera organisée tous les vendredis de ce mois de ramadhan.

Arrestation par la Gendarmerie nationale de Maghnia de 5 personnes mêlées dans une affaire d'enlèvement

Les services de la Gendarmerie nationale de Maghnia (Tlemcen) ont arrêté cinq personnes impliquées dans une affaire d'enlèvement de deux jeunes hommes contre la libération desquels ils demandaient une rançon, a-t-on appris samedi à Oran auprès de ce corps de sécurité.

Les deux jeunes âgés de 24 et 26 ans, victimes d'enlèvement près des frontières-ouest du pays, ont été conduits vers le territoire marocain, avant de

réussir à s'échapper de leurs ravisseurs, selon la même source.

Les parents des deux victimes s'étaient présentés auparavant à la brigade de la Gendarmerie nationale de Maghnia pour déclarer l'enlèvement de leurs fils et qu'un des ravisseurs de nationalité marocaine les a contactés par téléphone leur exigeant une rançon de 3,8 millions DA pour leur libération. Selon la même source, le ravisseur avait demandé aux parents des deux jeunes

enlevés de remettre la somme exigée à trois personnes résidant à Maghnia, qui ont été arrêtées le même jour, en même temps que deux autres acolytes, suite à des investigations.

Cette affaire pourrait avoir un lien avec la contrebande, a supposé la même source, surtout que la majorité des personnes arrêtées avaient des antécédents dans ce genre d'affaires impliquant des ressortissants marocains.

APS

AVEC UNE MARGHERITA D'1,5 KM DE LONG L'Italie bat le record de la pizza la plus longue de tous les temps



L'Italie a battu samedi le record de la pizza la plus longue du monde avec une Margherita d'1,5 km de long, servie à l'Exposition universelle de Milan 2015, dont un des thèmes est l'alimentation.

Le juge du Guinness des records, Lorenzo Veltri, a couronné l'Italie pour cette pizza longue de 1.595,45 mètres, qui a nécessité 1.500 kilos de tomates, une tonne et demie de

mozzarella, des rivières d'huile d'olive extra-vierge, et une cuisson dans cinq fours différents.

La fameuse pizza au basilic frais, créée en juin 1889 à Naples par le chef de la Pizzeria Brandi, Raffaele Esposito, en hommage à une visite de la reine Marguerite de Savoie, a été servie aux quelque 30.000 visiteurs de l'Expo assis à 800 tables.

Le titre était précédemment détenu

par l'Espagne, à qui 80 pizzaiolos venus de toute l'Italie l'ont arraché. Trois cents mètres de cette pizza des records ont été donnés à la Banque Alimentaire de Milan. Les amoureux de ce plat extrêmement populaire comptent sur ce record pour renforcer la candidature de la pizza au patrimoine mondial de l'Unesco: une pétition de soutien a déjà obtenu plus de 300.000 signatures.

FRANCE: 2 morts dans un crash d'ULM en Gironde

Deux hommes d'une cinquantaine d'années ont été tués samedi en fin de matinée dans un accident d'ULM (Ultra-léger motorisé) en Gironde, dans le sud-ouest de la France, lorsque leur aéronef a chuté et pris feu, après avoir heurté une ligne électrique, ont rapporté les médias français. Selon les informations de l'AFP, l'accident s'est produit samedi peu avant 11H30 en rase campagne, près de la commune de Petit-Palais-et-Cornemps, à environ 65 km au nord-est de Bordeaux. L'ULM biplace était parti, avec trois autres appareils, d'un

aérodrome à Saint-Même-les-Carrières, en Charente voisine, et se serait égaré du groupe. Il s'est alors posé dans un champ, puis peu après le redécollage a heurté une ligne à haute tension, entraînant sa chute. L'appareil a pris feu. Le pilote instructeur, âgé de 51 ans et son élève passager, âgée de



52 ans, étaient décédés à l'arrivée des pompiers, selon les mêmes sources. Une enquête a été lancée par la gendarmerie sur les circonstances précises de l'accident, survenu dans d'excellentes conditions météo, avec une visibilité optimale.

INDE: 15 morts et 25 blessés dans la chute d'un bus dans un ravin



Au moins 15 personnes ont trouvé la mort et 25 autres ont été blessées samedi dans la chute d'un bus dans un ravin dans le nord de l'Inde, a annoncé la police. L'accident a eu lieu dans le district d'Almora, dans l'Etat d'Uttarakhand. Le bus, dont la destination est Delhi, transportait une quarantaine de passagers, a-t-on précisé. Certains blessés se trouvent dans état grave, selon la police. Les accidents de la circulation sont fréquents en Inde et causent environ 110.000 morts chaque année.

EN SOLIDARITÉ AVEC LES MIGRANTS

Manifestations à Berlin, Rome et Paris

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi en Allemagne, en Italie et en France en solidarité avec les migrants à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, ont rapporté des médias.

A Berlin, quelque 3.700 personnes selon la police, 10.000 selon les organisateurs ont défilé sous le mot d'ordre «Faire l'Europe autrement», à l'appel de diverses organisations de gauche et notamment des partis d'opposition Die Linke et Grünen, selon les médias. En ce samedi qui coïncide avec la Journée mondiale des réfugiés, la foule scandait des slogans hostiles aux politiques migratoires.

Certains manifestants arboraient aussi des drapeaux grecs ou des pancartes exprimant leur soutien à Athènes, actuellement dans une phase critique des négociations avec ses créanciers européens et menacée de sortie de la zone euro. D'autres manifestations ont eu lieu en France et en Italie. A Paris, plusieurs centaines de personnes ont battu le pavé, à l'appel notamment du parti de gauche, du Parti communiste français, en soutien à la fois aux migrants et au peuple grec. A Rome, près d'un millier de manifestants se sont rassemblés devant le Colisée en faveur des réfugiés, selon des médias. Là encore, certains participants exprimaient leur solidarité avec la Grèce.

«Nous sommes ici pour sauver notre Europe, avec les immigrants, les réfugiés et la Grèce y compris. L'Europe doit appartenir à tout le monde et pas juste aux Allemands et aux banques», a expliqué Luciano Colletta, un retraité de 66 ans cité par l'AFP.

La question des migrants a pris de l'ampleur ces derniers mois en Europe, après plusieurs naufrages de navires remplis d'immigrés en Méditerranée, à chaque fois avec un bilan humain très lourd.

L'Union européenne va lancer prochainement une mission navale pour lutter contre les passeurs en Méditerranée, et envisage des quotas pour répartir les immigrés entre pays européens. Mais cette idée est loin de faire l'unanimité dans les autres capitales européennes.

APS

CORÉE DU SUD: Trois nouveaux cas de coronavirus Mers

La Corée du Sud a annoncé dimanche trois nouveaux cas de coronavirus MERS alors que le rythme de propagation du virus a ralenti ces derniers jours.

Ces trois nouveaux cas, parmi lesquels figurent deux travailleurs médicaux, portent à 169 le nombre de personnes contaminées, a indiqué le ministère de la Santé.

Le nombre de décès reste inchangé, 25 personnes sont mortes depuis le début de l'épidémie, la plus étendue en dehors de l'Arabie saoudite, principal foyer du coronavirus dans le monde.

L'un des trois nouveaux cas est un médecin ayant traité un patient contaminé au centre médical Samsung à Séoul, considéré comme l'épicentre de l'épidémie, où plus de 80 personnes ont été contaminées.

L'autre personnel médical contaminé est un infirmier ayant fait passer des radios à un patient contaminé, dans un autre hôpital à Séoul.

43 personnes ont pour l'instant été déclarées guéries et ont pu quitter l'hôpital, dont sept de vendredi à samedi, a indiqué le mi-



nistère. Ces nouveaux chiffres arrivent un jour après que la Corée du Sud ait indiqué qu'il n'y avait eu aucun nouveau cas de coronavirus Mers, suscitant l'espoir d'une victoire de Séoul sur l'épidémie.

Le nombre de cas nouveaux était en baisse constante depuis trois jours, passant de huit mardi à zéro samedi. Le nombre de personnes placées en quarantaine avait également chuté à 4.035 personnes samedi, contre plus de 6.700 mercredi.

ESPAGNE: Saisie d'une importante quantité de drogue à Cadix

Les services de sécurité espagnols ont saisi 710 kg de drogue sous forme de haschisch sur une autoroute de Cadix, dans le sud de l'Espagne, ont indiqué samedi des sources sécuritaires.

Cette opération intervient après qu'un suspect eu échappé à un point de contrôle dans la municipalité de San Roque, relevant de la province andalouse de Cadix, précise la Garde civile dans un communiqué.

Les deux occupants du véhicule ont réussi à s'enfuir, ajoute la même source. Après inspection du véhicule, les éléments de la Garde civile ont découvert 21 sacs de drogue de 680 kg, tandis que 30,5 kg autres ont été retrouvés sur la voie. Les deux trafiquants sont activement recherchés.

TURQUIE: Interpellation de 70 migrants clandestins



Les forces de sécurité turques ont arrêté soixante dix candidats à l'immigration clandestine qui s'apprêtaient à prendre la mer à destination de la Grèce, a rapporté samedi l'agence de presse Dogan.

Ce groupe de migrants clandestins, dont 54 afghans et les autres des ressortissants birmans, ont été interpellés entre les rochers et dans des oliveraies sur la côte d'Ayvacik (nord-ouest), indique l'agence.

Les éléments de la gendarmerie turque ont aussi saisi des canots pneumatiques et des gilets de sauvetage que devaient utiliser ces candidats à l'immigration clan-

destin pour se rendre dans l'île grecque de Midilli, selon la même source. En mai dernier, un total de 3.737 candidats à l'immigration clandestine en route pour l'Europe lors de plusieurs opérations, en majorité des syriens, qui tentaient de traverser la mer Egée, un des principaux accès en Europe pour ces immigrés illégaux depuis le renforcement des contrôles à la frontière terrestre gréco-turque, ou encore les frontières du nord ouest de la Turquie. Selon les statistiques des autorités, quelque 12.872 migrants clandestins tentant de rejoindre la Grèce via la mer Egée ont été arrêtés en 2014.

FERTILITÉ : LES FACTEURS QUI LA FONT BAISSE

Lorsque bébé se fait attendre, il peut être judicieux d'analyser son environnement. Celui-ci menace en effet de plus en plus notre fertilité et la présence de quelques 30 000 substances toxiques pourrait être responsable de la baisse de celle-ci. On fait le point.

Les pesticides

De nombreux travaux montrent une baisse de la qualité du sperme chez l'homme au cours de la seconde moitié du XXème siècle. En cause notamment : la dispersion dans l'environnement de substances chimiques susceptibles de porter atteinte à la fonction de reproduction. Parmi eux les pesticides, qu'il est donc important d'éviter au maximum. Pour cela, privilégiez une alimentation si possible biologique. À défaut, lavez bien les fruits, légumes et légumes et épluchez-les systématiquement, les pesticides étant sur leur peau. Enfin, si vous faites vos propres récoltes, évitez bien sûr les pesticides chimiques.

La pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique contribue elle aussi à une baisse de la fertilité. Selon une étude parue sur le site Medical Daily et réalisée par le National Institute of Health (l'Institut de Recherche Médical Américain), les couples exposés à la pollution ont en effet plus de difficultés à concevoir un

enfant. En cause selon les chercheurs : un taux élevé de « PCB » (polychlorobiphényles) ainsi que d'autres polluants similaires dans l'organisme. De bonnes raisons pour prendre soin de son environnement et filer respirer l'air de la campagne dès que possible.

Les autres produits toxiques

D'autres produits toxiques sont aussi en cause dans cette baisse de la fertilité. Chez l'homme, l'exposition aux métaux lourds comme l'arsenic, le mercure, le plomb ou encore l'aluminium peuvent entraîner une chute de la fertilité en diminuant la qualité du sperme. Chez la femme, elle peut favoriser une dérégulation des cycles et une augmentation du nombre de fausses couches. Les produits à épingle et garder loin de soi autant que possible ? Les solvants et autres composés toxiques comme les phthalates ou encore le bisphénol A, que l'on retrouve dans les produits ménagers, les matières plastiques, les lessives, les cosmétiques... Pour les éviter, privilégiez les produits ménagers et de beauté achetés en magasins bio-



giques ou de produits naturels. Savez-vous par exemple que le savon noir ou le vinaigre blanc peuvent remplacer un grand nombre de vos produits ménagers sans risque pour votre santé ? De plus, pour éviter la dispersion de ces composés, ne faites jamais chauffer les emballages alimentaires en plastique au micro-ondes et transvasez toujours les

aliments dans un récipient en verre ou en terre. Évitez également l'aluminium.

Les ondes et la téléphonie mobile

La présence d'antennes relais, les téléphones portables, les ordinateurs portables ou encore les écrans de télévision émettent des

ondes qui pourraient être néfastes pour la santé et la fertilité. Pour éviter ces désagréments, il est recommandé d'éviter de porter son téléphone près des gonades (les ovaires et les testicules) ou encore de garder son ordinateur portable sur ses genoux. Mieux vaut également utiliser un système filaire (câble) pour se brancher à internet plutôt que le wifi.

L'OBÉSITÉ ACCROÎT L'INFERTILITÉ FÉMININE

Des chercheurs d'une clinique espagnole ont montré que l'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicamenteuse assistée.

On savait déjà que l'obésité et les kilos en trop n'étaient pas bons pour la fertilité masculine. On sait désormais que tous ces kilos qui s'installent sont mauvais également pour la fertilité féminine. Selon une étude réalisée par l'Institut valencien de la fertilité IVI (une clinique spécialisée dans la reproduction médicamenteuse assistée en Espagne), les femmes en surpoids ont plus de difficultés à tomber enceinte que les femmes minces. C'est en

tous cas ce que l'Institut a constaté après avoir analysé plus de 2650 cycles de dons d'ovocytes. « L'excès de poids est un facteur aggravant dans le résultat des traitements de procréation médicamenteuse assistée. Il affecte non seulement la qualité des ovaires et des ovules mais aussi celle de l'endomètre, contribuant ainsi à une augmentation des troubles du cycle, mais aussi à des fausses couches et à des complications morbidies plus fréquentes durant la grossesse » expliquent les médecins.

Dans leur étude, les chercheurs montrent que le taux d'implantations réussies chez les femmes maigres était de

34,9 % contre 29 % chez les femmes obèses. Le taux de grossesse passe quant à lui de 60,3 % chez les femmes minces à 49,2 % chez les femmes obèses. Enfin, le pourcentage de fausses couches passe de 14,8 % chez les femmes minces à 18,3 % chez les obèses.

« Il est donc indispensable de suivre les patientes obèses ayant tout traitement de procréation médicamenteuse assistée afin d'augmenter les chances de succès des traitements. La prise en charge de l'obésité bien avant la conception est une étape primordiale car elle contribuera à une amélioration des résultats », concluent les médecins.



FERTILITÉ : APRÈS 37 ANS, IL EST (BEAUCOUP) PLUS DIFFICILE D'AVOIR UN ENFANT

Halle Berry, Nicole Kidman... Si les stars de 40 ans et plus ne semblent avoir aucun souci pour tomber enceintes, la réalité est un peu plus contrastée. Selon les chercheurs, l'âge limite, c'est 37 ans. Halle Berry, Monica Bellucci, Nicole Kidman, Claudia Schiffer... A Hollywood, les stars sont de plus en plus nombreuses à devenir maman à 40, 42, voire 45 ans. Sauf que, selon les médecins, ces grossesses (très) tardives cachent le plus souvent des techniques de procréation médicalement assistée.

Ainsi, la chanteuse Maria Carey a accouché de jumeaux à l'âge de 41 ans grâce à une fécondation in vitro (FIV). Et l'actrice Nicole Kidman, elle, a eu sa seconde fille à l'âge de 43 ans... en faisant appel à une mère porteuse. « En quelque sorte, les stars mentent aux femmes, en leur faisant croire qu'il est facile de faire un enfant après 40 ans, analyse le Dr Adam Balen, membre de la British Fertility Society. Or, il n'en est rien, et je pense qu'il est important que nous diffusions cette information,

notamment pour éviter les faux espoirs. » Horloge biologique En effet, d'après les chercheurs de la British Fertility Society (qui fondent leurs conclusions sur une étude espagnole menée sur 4135 femmes pendant 12 ans), à partir de 37 ans, la fertilité des femmes commence à décliner et ce, de manière extrêmement rapide. Finalement, l'horloge biologique, ce n'est pas un mythe ! « A l'âge de 44 ans, il est en moyenne 20 fois plus difficile de concevoir qu'à l'âge de 39 ans, continue le chercheur. Et à 45 ans, une FIV n'a qu'1,3

% de chances de réussir, quand ce taux est de 23 % pour une femme âgée de 38 ans. Bien sûr, les belles surprises sont toujours possibles. Mais elles restent rares à partir d'un certain âge. »

« Bien évidemment, notre propos n'est pas de dire aux femmes « Faites vite des enfants tant que vous en êtes encore capables », conclut le Dr Adam Balen. Chaque femme fait ce qu'elle veut. Cependant, il s'agit aussi de rester réaliste : si vous voulez un enfant, mettez toutes les chances de votre côté. »

ENVIE DE BÉBÉ : les 3 plantes qui boostent la fertilité

Si votre souhait le plus cher est de faire un bébé cette année, c'est le moment de vous rendre chez l'herboriste et de choisir les plantes «fertility friendly» avec lesquelles vous ferez désormais vos tisanes.

Vous essayez de tomber enceinte ? Pour donner un petit coup de pouce à la nature, il est conseillé de prendre un copieux petit-déjeuner et de faire des choux de Bruxelles votre nouveau légume préféré.

Mais certaines plantes dites «fertility friendly» peuvent aussi vous aider à booster votre fertilité en rétablissant l'équilibre oestrogènes-progestérone et en calmant le système nerveux. Toutes ces plantes sont bien connues des naturopathes. Toutefois, restez toujours à l'écoute de votre corps et, si vous notez un effet indésirable, arrêtez immédiatement d'en prendre.

L'infusion d'ortie

L'ortie est une véritable alliée de notre métabolisme. Riche en fer, en magnésium et en calcium, elle améliore la circulation et ses agents anti-inflammatoires permettent le développement d'une paroi de l'endomètre saine. C'est cette paroi (qui tapisse l'intérieur de l'utérus) qui s'épaissit chaque mois pour une éventuelle nidation. C'est une plante que vous pouvez également savourer en tisane lorsque votre bébé sera né car elle stimule la lactation.

La tisane de framboisier

Les feuilles de framboisier sont riches en calcium et sont un tonique de la muqueuse utérine. C'est donc une plante intéressante lorsqu'on veut préparer une grossesse. Attention toutefois car il ne faut plus en boire lorsque la grossesse a commencé.

Faites macérer 15 g de feuilles de framboisier dans 1 litre d'eau pendant 4 h. Buvez-en plusieurs tasses par jour, pendant environ 3 mois.

L'infusion de trèfle des prés

C'est la plante préférée des Américaines pour préparer une grossesse. Le trèfle des prés modifie le pH de l'utérus, en le rendant plus alcalin, ce qui favoriserait la conception. En outre, c'est un cocktail de chlorophylle et de protéines, ce qui permet de rééquilibrer l'organisme. Faites macérer 30 g de fleurs de trèfle des prés dans 1 litre d'eau pendant 4 heures. Buvez-en plusieurs tasses. A faire pendant plusieurs mois.

Enfin, faites en parallèle une cure de pollen. Cela permet de rééquilibrer le système hormonal et apportera à votre organisme quantité de nutriments indispensables à son bon fonctionnement... et au futur développement du bébé.

MOIS DU CANCER COLORECTAL ÊTES-VOUS UNE PERSONNE À RISQUE ?

Le cancer colorectal, ou cancer du côlon, reste encore en France un cancer méconnu et trop souvent tabou. Pourtant, en 2012, il a touché plus de 42000 personnes supplémentaires en France. L'opération Mars bleu est l'occasion de rappeler l'importance du dépistage.

Le paradoxe du cancer colorectal, ou cancer du côlon, tient en deux chiffres : c'est le deuxième cancer le plus meurtrier mais c'est aussi un cancer qui guérit dans 90% des cas... s'il est détecté tôt. Et c'est là tout l'enjeu de ce Mars bleu, le mois du cancer colorectal. A l'image d'Octobre rose, qui a permis aux femmes de comprendre l'enjeu du dépistage du cancer du sein, les autorités sanitaires aimeraient que chaque année, en mars, les personnes de plus de 50 ans qui ne sont pas encore fait dépister, aborder le sujet du cancer du côlon avec leur médecin traitant.

Avec 42 000 nouveaux cas en 2012 et plus de 17 500 décès, le cancer colorectal reste en France le 3ème cancer le plus fréquent et le 2ème plus meurtrier. La lutte contre ce cancer constitue donc un enjeu de santé publique majeur. Pour le dépistage, les médecins classent leurs patients en trois catégories : les patients à risque moyen (environ 80% des cas de cancer), les patients à risque élevé (15 à 20% des cas de cancer) et les patients à risque très élevé (entre 1 et 3% des cas).

Cancer du côlon : risque moyen ou élevé ? Un patient à risque moyen est une personne âgée de 50 à 74 ans, sans histoire familiale ni antécédent personnel de cancer colorectal ou d'adénome (une tumeur bénigne) et ne présentant pas de symptôme évocateur. Dans ce cas, dans le cadre d'un programme de dépistage, le médecin va proposer de réaliser un test de recherche de sang occulte dans les selles (test au gâtau), éventuellement suivie d'une coloscopie cas de réaction positive à ce test.

Un patient à risque élevé est une personne :

- qui a eu un cancer colorectal ou un adénome,
- dont un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) a été atteint d'un cancer colorectal avant 65 ans ou dont les deux parents ont été atteints d'un cancer du côlon, quel que soit leur âge,
- atteinte d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), étendue au moment du diagnostic et évoluant depuis plus



de 20 ans. Les patients à risque élevé présentent 4 à 10 fois plus de risques de développer un cancer colorectal. La méthode de dépistage préconisée dans leur cas est la coloscopie, dont le rythme de répétition sera déterminé par le gastroentérologue.

Un patient à risque très élevé est une personne :

- qui appartient à une famille atteinte de polyposé adénomateuse familiale (PAF), une

maladie caractérisée par la présence de nombreux adénomes dans le tube digestif,

- membre d'une famille présentant des cas de cancer colorectal héréditaire non polyposique, également appelé syndrome de Lynch. Dans ce cas, le médecin vous dirigera vers une consultation spécialisée d'onco-génétique et le l'exploration du côlon se fera par une coloscopie utilisant un colorant (chromocoloscopie) pour améliorer la visibilité des adénomes.

LA CANNELLE PRÉVIENDRAIT LE CANCER COLORECTAL

La cannelle pourrait être efficace pour lutter contre le cancer colorectal, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Cancer Prevention Research. Cette nouvelle hypothèse a été observée chez les souris.

La cannelle prisée dans les recettes de desserts pourrait avoir aussi des vertus anti-cancer. L'aldehyde cinnamique, ce composé qui lui donne son goût serait un inhibiteur puissant d'agents cancérogènes du cancer colorectal. Les chercheurs de l'Université d'Arizona (Etats-Unis) ont nourri des souris avec un ajout direct d'aldehyde cinnamique, le composé qui donne sa saveur et son parfum à la cannelle. Les conclusions de leur expérience ont révélé que les cellules des animaux supplémentés ont acquis des capacités à se protéger contre les agents cancérogènes. Ce composé permet à la fois d'éliminer

l'agent toxique et favorise également la réparation cellulaire. Cette découverte est importante, mais les chercheurs doivent confirmer les effets de l'aldehyde cinnamique sur l'homme et déterminer si ce composé est capable aussi de prévenir le cancer colorectal. Chaque année le cancer colorectal touche plus de 42 000 nouvelles personnes en France, 23 200 hommes et 18 900 femmes de plus de 50 ans. Il s'agit du 3e cancer le plus fréquent, mais aussi du 2e cancer le plus meurtrier, avec plus de 17 500 décès par an.

Le cancer colorectal reste un cancer très meurtrier alors qu'existe un dépistage simple qui peut sauver des vies, mais pour lequel la participation reste encore trop faible. Une détection précoce permet d'identifier la maladie à un stade peu évolué, voire d'éviter un cancer en détectant des polypes ou adénomes, avant qu'ils ne dégénèrent en lésions



cancéreuses. Plus un cancer colorectal est détecté tôt, moins les traitements sont lourds, et plus les chances de guérison sont importantes.

EN-NACIRIA, une Ecole d'un lyrisme alliant le profane et le sacré

Arslan-B

Fondée en mars 1988 par d'anciens, (de très anciens, même) artistes, (musiciens et choristes...) dont des disciples du défunt Cheikh Sadek El Bedjaoui et autres « dissidents » de l'ex conservatoire municipal (Association « Abbab Cheikh Sadek El Bedjaoui »)- entre autres le regretté Cheikh Djamel Ould Ali- mais également par de jeunes talents, dignes héritiers de leurs vieux maîtres, l'Association culturelle et Ecole de musique « En-Naciria » s'est assignée pour objectif et mission « sacrée » « le recouvrement, la sauvegarde, l'enseignement et la diffusion du patrimoine culturel poético-musical maghrébin, en général, et algérien en particulier, l'étude et la (re-)valorisation de ce patrimoine ». En témoigne l'existence de près de 800 « pièces » de patrimoine déjà récupérées, recensées et répertoriées par les soins de cette association remarquablement entreprenante, tant en matière de formation qu'en matière de prestations musicales de haute facture, s'attelant à évoluer-constamment soucieuse de qualité-dans un lyrisme sachant concilier le profane et le sacré... Dans ses perspectives figurent aussi « la numérisation des œuvres existantes du patrimoine afin de créer un fond sonore incluant un classement par modes musicaux, mouvements, à même de permettre et de faciliter une recherche indexée (nomenclature textuelle et descriptifs des lignes mélodiques). Il a en outre été retenu dans les perspectives de l'association une rétrospective exhaustive sur la dimension artistique et culturelle de Bejaïa... Beaucoup d'ambitions du reste saines et ô combien légitimes : «chez» les dirigeants de En-Naciria, une Ecole quelque peu «iconoclaste» pourtant, malgré son attachement «sincère» et même scientifiquement...conservateur aux racines patrimoniales en termes de textes et de musique maghrébins, maghrébo-andalou, (iconoclaste) en ce sens qu'ils ont très tôt pris conscience de prendre un sens « pédagogique », voire salvateur, par rapport à « trop » d'oralité et d'apprentissage de la musique par «ouïe» (mémoire auditive) exclusivement, et ainsi introduit l'enseignement du solfège au sein de l'Ecole. Celle-ci accueille des enfants de 08 ans et plus sauf pour certains cas exceptionnels, lorsque des aptitudes précoce sont décelées chez ceux de moins de 08 ans. Une année scolaire à En-Naciria s'étale sur 10 mois et il y existe différents paliers. Les disciplines ainsi que les instruments qui y sont enseignés sont les techniques du chant (maîtrise des nuances de la voix), la formation de choristes et de solistes (chant), la guitare, le piano, le violon et la mandoline. Les percussions ne sont pas en reste. M. Smail Medjbeur, président de l'Ecole-Association estime qu' « il importe de permettre à l'enfant-élève de pouvoir saisir les nuances existant entre la musique classique universelle et la « Sanaâ » et ce par le truchement d'un enseignement également théorique, c'est-à-dire l'apprentissage du solfège, en combinaison avec une éducation musicale de type traditionnel riche et basée sur la pluralité des genres ». Une école où sont par ailleurs utilisées de nouvelles techniques et méthodes d'enseignement (l'audio-visuel, l'interactif...). « Nous avons débuté avec seulement 02 classes de 15 élèves chacune mais nous envisageons d'atteindre un effectif de 150 élèves d'ici 02 années », confient les dirigeants de l'Ecole. Une forte sympathique équipe, le bureau exécutif, que forment Afkir Faïza, et MM. Medjbeur Smail, (Président), Ould Ali Smail, (Chef d'orchestre), fils du regretté Cheikh Djamel Ould Ali, l'un des pères-fondateurs de l'Association, Toutène Omar, Aït Si Ameur Rafik, Aribi Smail, Belabbès Rachid et Chekla Saïd... A son palmarès, En-Naciria compte déjà de nombreuses participations à de nombreuses semaines culturelles à travers le territoire national, divers festivals (dont « Alger, capitale de la culture arabe », 2007)... En-Naciria aura marqué de son agréable présence animée par des virtuoses de la musique maghrébo-andalouse-voix et musique- des villes comme Mostaganem, Blida, Boumerdès, Skikda, Constantine, Ouargla, Sétif... Rappelons que Naciria fut le nom de Béjaïa à l'époque hammadiite... Continuez donc à faire honneur à la « Perle de l'Afrique du Nord », l'antique Saldae civitas, (romaine), Bugeya (espagnole), Bougie (française) mais éternelle Béjaïa ou B'Gaïth, la splendide et magnifique algérienne côteière...

A.B.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

La pièce «Ettefah» donne le ton aux soirées Ramadhan



La nouvelle pièce «Ettefah» (les pommes) a été présentée samedi soir sur la scène du Théâtre régional d'Oran Abdelkader Alloula (TRO), donnant le ton au programme d'animation élaboré par la direction de cette structure culturelle à l'occasion du mois de Ramadhan. Produite par le TRO en hommage à l'illustre figure du 4ème Art national Abdelkader Alloula (1939-1994), «Ettefah» a été jouée avec succès devant une nombreux assistance qui a réservé un triomphe aux artistes.

«Ce succès confirme les échos favorables recueillis à l'issue des précédentes représentations données depuis le 21 mai dernier, date de la générale qui a lieu à Constantine dans le cadre de la manifestation Capitale de la Culture Arabe 2015», a indiqué Abdelkader Belkaïd, assistant du metteur en scène Samir Bouanani. «Les impressions du public oranais, qui découvre pour la

première fois cette nouvelle création adaptée de l'œuvre éponyme d'Alloula, sont très encourageantes», a-t-il souligné. Le directeur du TRO, Azri Ghaouti a signalé, de son côté, qu'une tournée est programmée prévue dans les wilayas de la région Ouest. Il a rappelé que la pièce a été déjà présentée à Alger et dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays.

«Ettefah» a pour trame de fond trois histoires distinctes portant sur des thématiques d'ordre social, relatant des situations propres à des personnages différents, à l'image d'un lycéen préparant son examen de baccalauréat, d'un ouvrier ayant perdu son emploi, et d'un artiste en quête d'espace d'interprétation. L'action se déroule dans un hall de sanitaires publics dont le gardien, majestueusement interprété par le comédien Benziaze Blaha, constitue le personnage pivot de la pièce.

Cette nouvelle version d'«Ettefah» a aussi permis à de jeunes artistes de faire valoir leur talent, à l'instar

de Mustapha Meratia, Malika Nadjadi, Hocine Fares, Zakaria Akil, Bilal Benzouika, Sanaa Nechad et Bey Nacer.

La scénographie et la musique sont quant à elles signées respectivement par Ali Hazati et Jalal Nezar Adnani. Cette œuvre est encore à l'affiche du TRO ce dimanche soir et le 27 juin prochain, avant l'entame de la tournée à la Maison de la Culture d'Aïn Témouchent (29 juin), puis au Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen (30 juin).

«Ettefah» fut écrite par Alloula en 1992 dans le sillage de sa célèbre trilogie composée de «Lagoual» (les dires, 1980), «El-Ajoudad» (les génériques, 1985) et «El-Lithem» (le voile, 1989). Le programme d'animation élaboré par la direction du TRO pour le mois de Ramadhan comprend d'autres spectacles de théâtre, d'humour, et de musique avec une soirée flamenco proposée par la fondation espagnole «Casa Patas».

TLEMCEN

15 associations musicales au festival national de la musique hawzie

Quinze associations musicales nationales prendront part à la neuvième édition du festival national de la musique hawzie de Tlemcen, prévu du 4 au 10 juillet à la maison de la culture «Abdelkader Alloula», a-t-on appris auprès d'un responsable du comité du festival.

Ces associations qui vont concourir pour les trois premières places du festival représenteront les wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbes, Blida, Alger, Constantine, Mascara, Tlemcen et Tiaret.

Outre les associations musicales participantes à cette nouvelle édition de ce festival, une vingtaine d'artistes chanteurs algériens animeront également des soirées au théâtre de verdure de la maison de la culture qui vient de faire peau neuve pour abriter ce grand événement musical national, ainsi que dans les villes de Nedroma et Marsa Ben

Mhidi. Un jury composé de trois artistes confirmés dans ce genre musical va déterminer l'ensemble des associations participantes. L'association «Nedjm Kortoba» de Constantine avait décroché le premier prix de la précédente édition. D'autre part, le public tlemcénien aura droit à un programme d'animation culturelle et artistique varié devant égayer les soirées ramadhanaises, a-t-on appris auprès de la direction de la maison de la culture «Abdelkader Alloula». Dans ce cadre, une



Boughazi, Leila Borsali, Hamid Taleb Bendib et autres troupes, à l'instar de «Foursane lalla Maghnania», «Zedma» de Bouira en plus de la troupe des assaouïd de Tlemcen et autres. Elles contribueront à conférer à ces soirées du mois sacré une ambiance conviviale exceptionnelle. Par ailleurs, le public aura l'embarras du choix puisque le palais de la culture «Abdelkrim Dali» propose également des soirées variées de musique et de théâtre, avec la participation d'artistes connus à l'instar de Noureddine Dziri, Toufik Nedromi, Nawel Skander et autres troupes théâtrales d'Oran et de Sidi Bel-Abbes, a-t-on encore appris du directeur du palais de la culture qui souligne que le programme élaboré à cette occasion répond à tous les goûts.

APS

L'EMIR ABDELKADER DANS LA LÉGENDE

Par Amar Belkhodja (*)

Pour mieux comprendre les véritables desseins de la France, il est utile d'évoquer l'effort financier qu'elle a mis dans l'expédition contre l'Algérie. L'ampleur de l'arsenal et des moyens humains déployés le 14 juin 1830 démontre de l'ancienneté du projet dont les plans topographiques localisant les objectifs remontent à 1808 déjà.

Razzias et crimes de l'armée française

C'est là un chapitre qui renferme les pages les plus atroces qu'ait connues le peuple algérien pendant toute la durée de la résistance mais aussi tout le long de la période coloniale.

L'armada de Bugeaud ne parvenait pas à capturer l'Emir Abdelkader. Alors pour le contraindre à abandonner le combat, les gouvernements français et les chefs militaires décident de détruire la base économique du vaillant résistant. Le peuple algérien est alors livré à une véritable extermination. Les accrochages avec les troupes de l'Emir ne constituent plus un objectif principal pour l'armée française. Toutes les actions sont dirigées contre des populations désarmées.

Paris institue un véritable terrorisme d'Etat que nous retrouverons plus tard durant la guerre de libération de novembre 1954. Le paradoxe veut que cette « civilisation » qui séme la mort et la terreur, glorifie les Bugeaud, les Saint Arnaud, les Bigeard, les Massu, les Gaulle. Nous ne sommes pas encore puissant pour instituer un tribunal international qui jugera ceux qui ont donné les ordres d'exterminer et ceux qui les ont exécutés et enfin désolidariser les peuples pacifiques des systèmes qui les subjuguient et les aliènent.

Mais revenons à l'épopée de l'Emir Abdelkader pour situer dans quelles conditions l'illustre résistant fut contraint à renoncer à la lutte.

Les razzias se multiplient et plongent les tribus dans un cortège de malheurs. Les douars sont pillés et brûlés impitoyablement, les massacres sont généralisés et on assiste à une véritable compétition dans le meurtre collectif commis par des officiers sanguinaires de l'armée française qui ont pour noms : Bugeaud, Périsier, Cavaignac, Youssouf, Saint Arnaud, Canrobert, Beauprêtre, Montagnac, Lamoricière... En 1832 on avait vu Yusuf rentrer à Bône à la tête d'une troupe qui portait, surmontant le drapeau de la France, une tête de maure. Parmi les objets composant le butin fait sur la tribu d'El Aoufia, sous le gouvernement du duc de Rovigo, on avait vendu à Bab-Azzoun des boucles d'oreilles et des bracelets encore attachés au poignet coupé.

Bugeaud n'avait-il pas proclamé : « Il ne faut pas courir après les arabes, il faut les empêcher de semer, de récolter, de pâturez ». Saint Arnaud, un autre criminel de guerre dira : « Je ne laisserai pas un seul arbre debout dans leurs vergers, ni une tige sur les épaules de ces misérables arabes ».

Ces précurseurs du nazisme ont envoyé des cargassons entières d'ossements humains (d'algériens) en direction de la France pour être traités dans certaines industries. C'est un véritable banditisme d'Etat qui s'instaure. Bugeaud avait ordonné d'enlever surtout des femmes et des enfants pour les envoyer en France et terroriser, par cette méthode, les populations insoumises. Deux des jeunes fils des meilleurs lieutenants de l'Emir Abdelkader – Ben Allal et Ben Salem – furent enlevés et envoyés en France pour constituer, vainement d'ailleurs, des moyens de pression et de chantage sur les khalifats de l'Emir Abdelkader et les obliger à se rallier.



Les généraux français avaient également pris goût à une méthode des plus barbares en matière d'assassinats collectifs : enfumer des populations entières à l'intérieur des grottes. C'est toujours Bugeaud qui encourage ces ignobles forfaits : « Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbéâh, Fumez-les à outrance comme des renards » ordonna-t-il à Pélissier qui se trouvait en expédition dans les monts du Dahra (Mostaganem). C dernier n'hésita pas à faire brûler et asphyxier à l'intérieur d'une grotte la tribu des Ouled Ryah en juin 1845. Une méthode qui décima mille personnes (femmes, enfants et vieillards).

En 1841, l'Emir Abdelkader perd ses places fortes et sa capitale Tagdempt. En 1843, sa Smala fut détruite. La politique de la terre brûlée et le génocide affaiblissent le peuple algérien. Le pays est ruiné.

L'Emir dispose de très peu d'armement. Les français se sont emparés de son trésor, de ses biens et de ses livres. Malgré tous ces malheurs qui l'accablent, l'Emir Abdelkader se bat avec la même ferveur et la même détermination. Son armée régulière est affaiblie, réduite, mais il continue toujours à harceler les unités françaises avec le peu de fidèles qui l'entourent. En 1846, le maréchal de Castellane s'exclame : « Est-il honorable de voir une armée de 90.000 hommes tenus en échec par un partisan à la tête de 500 chevaux ? ».

L'espion et le parjure Léon Roches correspondait avec l'Emir Abdelkader pour le persuader à cesser les combats. Traqué, le fils de la Gueïtna est néanmoins insaisissable.

Bugeaud s'empêtrait dans une guerre qui ne finissait pas et dont il ne sortira pas victorieux. Il est rappelé avant la reddition de l'Emir. Il avait tant espéré vaincre et capturer Abdelkader. Il y employa tous les

moyens y compris la religion musulmane. Il aura chargé Léon Roches – qui avait feint de se convertir à l'Islam – de solliciter un fetwa auprès des théologiens de Kairouan, du Caire et de la Mecque. Cette fetwa recommandait aux algériens – au nom de l'Islam bien sûr – la cessation des combats.

Epuisé par une longue guerre et trahi de toutes parts, l'Emir Abdelkader voit ses troupes s'affaiblir. Il ne dispose plus ni de ravitaillement ni d'armement. Prolonger la lutte, c'est exposer son peuple à d'inutiles et cruelles souffrances, c'est le conduire au suicide collectif face à une machine de guerre française qui séme la terreur, la mort, la destruction, la ruine morale et matérielle.

L'Emir Abdelkader prend donc la grave décision de mettre fin aux hostilités. Il entre en pourparlers avec le général Lamoricière. Le 23 décembre 1847, il accepte la fin de la guerre sous condition d'être autorisé à quitter le pays pour s'installer soit en Palestine soit en Egypte. La rencontre avec les officiers français se passe à Ghazaouet. Le moment est fort émouvant et si pénible pour un homme qui s'est battu avec fougue jusqu'aux derniers instants et qui fut contraint pour une multitude de raisons d'arrêter le combat, lui qui rêvait de faire de l'Algérie la perle du Maghreb et du monde arabe, lui le précurseur de la renaissance musulmane.

Soulagés par la décision de celui qui leur tint tête pendant 17 années, les français acceptent les conditions de l'Emir Abdelkader en lui promettant son départ pour le Moyen-Orient. Mais la parole donnée – combinée de fois donnée – fut de nouveau trahie : l'Emir Abdelkader fut fait prisonnier alors qu'il n'a pas été capturé. Le vaisseau devant le conduire à Alexandrie avec sa famille et ses compagnons

met le cap sur Toulon. Les dépendances du château de Pau, puis celles d'Amboise furent aménagées en prison pour accueillir les captifs algériens et le chef de la résistance. L'Emir Abdelkader ne fut libéré que le 11 décembre 1852.

En Avril 1849, Louis-Napoléon Bonaparte avait proposé à l'Emir Abdelkader de résider en France, condition de sa libération. Le vainqueur du Mactâa lui répondra : « Si tous les trésors de la terre pouvaient tenir dans le pan de mon burnous et qu'on me proposait de les mettre en balance avec ma liberté, je choisirai ma liberté. Je ne demande ni grâce, ni faveur. Je demande l'exécution des engagements pris envers moi. J'avais demandé une parole française. Un général français me l'a donnée sans restriction. Un autre général, fils de roi, l'a confirmée. La France est liée vis-à-vis de moi, comme moi vis-à-vis d'elle. Votre parole, je ne vous la rends pas. Je mourrai avec elle pour votre honneur ».

C'est l'Emir Abdelkader qui répond aujourd'hui également, lui-même, aux falsificateurs, aux détracteurs et aux calomniateurs de tous bords qui méprisent leur histoire, accusant un grand patriote de s'être « rendu » et d'avoir mené une « vie de château ». Certes il y a une malhonnêteté chez certains d'entre nous qui, tout en reniant leur histoire, bradent aussi et surtout leur dignité et leur honneur. N'en déplaise à tous ces renégats à la solde du mensonge entretenu par les français, l'Emir Abdelkader restera l'un des grands hommes, sinon le plus grand, de l'histoire contemporaine. Que cela soit écrit et accompli. Que dis-je ? C'est déjà écrit et reconnu pour ceux qui prennent la peine de dire et de défendre la vérité.

A.B.

(*) Journaliste-historien

LIBYE

Heurts entre Daech et des hommes armés dans l'est de pays

Des affrontements meurtriers ont eu lieu samedi matin dans la ville de Derna, dans l'est de la Libye, entre des combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) et des hommes armés, a rapporté l'agence libyenne Lana.

Cela fait plus d'une semaine qu'un groupe connu sous le nom de «Conseil des moujahidine de Derna» lance des attaques contre l'EI qui a multiplié les démonstrations de force dans cette ville depuis fin 2014, à travers notamment des défilés militaires.

«Des hommes armés» tentent de chasser l'EI du quartier Fataeh à l'est de Derna, a affirmé l'agence libyenne proche du gouvernement installé à Tripoli, qui n'est pas reconnu par la communauté internationale. Les affrontements de samedi ont fait des «dizaines de morts dans les rangs de l'EI», a-t-elle ajouté.

Selon l'agence, Fataeh constitue «le dernier bastion de l'EI» dans la ville, suggérant ainsi que Daech a déjà été chassé



d'autres quartiers de Derna. Vendredi, des médias libyens ont déclaré ne pas être certains de l'identité du groupe impliqué dans les combats de Derna.

Selon les médias locaux, ces attaques contre Daech ont lieu en raison de l'«oppression (de l'EI) au mépris de la vie de musulmans».

Dans un communiqué diffusé vendredi, le Conseil des moujahidine de Derna s'est plaint des actions qualifiées d'«injustes» de l'EI à Derna, justifiant ainsi ses attaques contre le groupe.

La coalition de milices Fajr Libya, qui contrôle la capitale Tripoli, a indiqué sur son compte Facebook qu'elle soutenait le Conseil des moujahidine de Derna.

Elle a fait état en outre d'une manifestation contre l'EI le 12 juin à Derna lors de laquelle des habitants avaient pris des armes.

En proie au chaos depuis la chute du régime de Mouammar El Guedhafi en 2011, la Libye compte deux gouvernements et Parlements qui se disputent le pouvoir, l'un à Tripoli, et l'autre à Tobrouk (est) reconnu par la communauté internationale.

Les forces rivales s'opposent quotidiennement dans plusieurs localités du pays, faisant des centaines de morts depuis juillet 2014.

Profitant du chaos, l'EI, qui contrôle déjà de vastes pans de territoires en Irak et en Syrie, a gagné du terrain en Libye, s'emparant de la ville de Syrte (450 km à l'est de Tripoli) en juin dernier.



CÔTE D'IVOIRE Manifestation à Abidjan contre le président Ouattara

Entre 3.000 et 5.000 militants ont pris part samedi à Abidjan à un meeting de la coalition contre le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Outtara, selon les estimations de la police et des organisateurs.

«Ouattara, son bilan politique, économique et social est mauvais», a indiqué Mamadou Koulibaly, ancien président de l'Assemblée nationale sous Laurent Gbagbo et instigateur de la Coalition nationale pour le changement (CNC). «La CNC offre une alternative», a-t-il ajouté.

Officiellement lancée le 15 mai, la coalition réunit désormais une vingtaine de personnalités politiques ivoiriennes issues de la majorité comme de l'opposition, dont la plus illustre est l'ex-Premier ministre Charles Konan Banny (majorité).

«Nous sommes la nouvelle Côte d'Ivoire», a lancé ce dernier, appelant les militants à «aller s'inscrire sur les listes électorales».

La présidentielle d'octobre prochain est qualifiée de cruciale pour la stabilisation du pays, après la crise post-électorale de 2010-2011 lors de laquelle 3.000 Ivoiriens avaient perdu la vie en cinq mois de violences causées par le refus de Laurent Gbagbo de reconnaître la victoire d'Alassane Ouattara.

«En cinq ans, Alassane Ouattara n'a rien fait», a harangué Bertin Konan Kouadio, député de la majorité et figure de la CNC, cité par la presse.

«Nous sommes nombreux, nous sommes une force. Nous sommes capable de le chasser du pouvoir», a-t-il lancé, sous les vivats de la foule.

La CNC exige la dissolution de la Commission électorale indépendante (CEI), qu'elle considère favorable au président sortant, et demande la libération des «prisonniers politiques», notamment de Laurent Gbagbo.

Alassane Ouattara est considéré comme le grand favori du scrutin à venir.

SOMALIE

Quatre hommes armés abattus en tentant d'attaquer un complexe gouvernemental à Mogadiscio

Quatre hommes armés ont été tués dimanche alors qu'ils tentaient de prendre d'assaut un complexe gouvernemental dans le district de Shubis à Mogadiscio, après une attaque suicide contre une base des services du renseignement, ont annoncé les autorités.

«Les assaillants étaient au nombre de quatre et portaient des uniformes de l'armée somalienne, et nous avons réussi à tous les tuer», a indiqué à la presse le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Yusuf. «Les forces somaliennes ont repoussé l'offensive», a-t-il affirmé.

Des hommes armés ont lancé le matin une at-



taque suicide contre une base des services du renseignement dans la capitale somalienne, Mogadiscio, faisant exploser une voiture piégée avant d'attaquer la base.

Des témoins présents à

l'extérieur de la base ont entendu une forte explosion, suivie d'intenses échanges de coups de feu.

Dans un bref communiqué, l'Agence nationale du renseignement et de la sécurité (Nisa) a indiqué

que l'attaque avait échoué.

«L'attaque a été repoussée avec succès par nos forces, indique la Nisa, personne n'a pu pénétrer dans nos bâtiments ni dans nos bases.»

KENYA

Un représentant du gouvernement tué dans le nord-est

Un représentant du gouvernement dans le nord-est du Kenya a été tué par balle à la sortie d'une mosquée samedi soir, a annoncé dimanche la police locale.

Mohamed Barre Abdullahi, un chef de la localité de Wajir, a été «suivi par des assaillants jusqu'à la mosquée, ils ont attendu qu'il fasse sa prière, puis ils lui ont tiré dessus alors qu'il s'éloignait», a déclaré un commandant de la police de Wajir, Samuel Mukindia.

Ils ont été poursuivis par des policiers mais ils ont réussi à prendre la fuite, a-t-il précisé.

Selon des sources sécuritaires kényanes, l'attaque a «sans doute» été menée par des miliciens du groupe shebab, lié au réseau terroriste Al-Qaïda, basé en Somalie mais qui ont aussi des hommes au Kenya, notamment dans le nord-est du pays, région frontalière où ils ont perpétré de nombreuses attaques ces derniers mois.

Les shebab ont établi une liste de cibles à abattre visant des responsables locaux kényans, les qualifiant d'«agents des infidèles», a-t-on indiqué de mèmes



sources. Cet assassinat intervient trois jours seulement après la levée du couvre-feu du crépuscule à l'aube, qui était en vigueur depuis deux mois dans la région.

APS

VISITE DE FABIUS EN PALESTINE

Relancer le processus de paix israélo-palestinien en ligne de mire

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius qui entame dimanche une visite dans les territoires palestiniens et en Israël, a déclaré vouloir contribuer à la relance du processus de paix israélo-palestinien.

Attendu dans les territoires palestiniens dans l'après-midi, M. Fabius a indiqué que le «but premier de cette visite est d'identifier comment nous pouvons contribuer à relancer le processus de paix israélo-palestinien».

«Paris n'entendait pas baisser les bras sur le dossier israélo-palestinien malgré l'impassé actuelle des négociations», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse lors de son passage en



Jordanie dans le cadre d'une visite qu'il effectue dans la région.

«Si nous n'offrons pas un horizon politique, on peut redouter la reprise du cycle de la violence qui, malheureu-

tement, peut intervenir à chaque instant», a déclaré M. Fabius.

Le chef de la diplomatie française a souligné que «si la négociation avance, il faut qu'elle puisse se terminer».

**EL QODS-EST OCCUPÉE
Un Palestinien tué par des tirs israéliens**

Un jeune palestinien a été tué dimanche par des tirs de l'armée israélienne à El Qods-Est occupée, ont rapporté des médias. Selon des témoins, il s'agit d'un jeune Palestinien âgé de 20 ans, originaire de Cisjordanie et qui a été

toussé par six balles tirées par des soldats de l'armée israélienne. La victime, grièvement blessée, a été transportée à l'hôpital d'Hedassa Ain Karam où les médecins ont constaté son décès.

GRANDE-BRETAGNE

Des dizaines de milliers de personnes manifestent contre l'austérité

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté samedi contre les mesures d'austérité du gouvernement dans plusieurs villes de Grande-Bretagne.

La plus grande marche se déroulait à Londres, où des milliers de personnes, dont des dirigeants syndicaux et des célébrités, se sont rassemblées devant la Banque d'Angleterre avant de se rendre au Parlement.

Baptisée «Mettons fin à l'austérité», la manifestation nationale a été organisée par l'Assemblée du peuple, un groupe qui se déclare être une vaste campagne na-



tionale unie contre l'austérité, les coupures budgétaires et la privatisation dans les lieux de travail et dans les services communautaires et de protection sociale. La manifestation a

commencé samedi à midi. En plus de Londres, les manifestations ont également eu lieu dans d'autres villes britanniques, notamment à Liverpool, Glasgow et Bristol, ont rapporté les médias

locaux. Environ 250.000 personnes ont assisté aux manifestations de samedi, selon l'organisateur.

La plupart des manifestations se sont déroulées dans le calme, sans qu'aucune violence grave ne soit signalée, malgré quelques incendies et jets de bombes fumigènes, selon The Guardian.

Les manifestations de samedi étaient les premières grandes manifestations publiques depuis que le Premier ministre britannique David Cameron a remporté les élections générales du mois dernier.

**ALLEMAGNE
Un journaliste d'Al-Jazeera arrêté à Berlin sur demande de l'Egypte**

Un journaliste d'Al-Jazeera a été arrêté samedi par la police allemande à l'aéroport de Berlin à la demande de l'Egypte, selon la police allemande.

La police fédérale allemande a indiqué qu'un journaliste «de 52 ans, qui voulait s'enfuir pour Doha, a été arrêté à l'aéroport de Berlin Tegel à cause d'un mandat d'arrêt international» émis par l'Egypte. L'arrestation a eu lieu «vers 15h20» heure locale, soit 13h20 GMT, a précisé un porte-parole de la police.

Vers 18h00 GMT, l'homme était encore entre les mains de la police, qui vérifie son identité et devra ensuite le transférer au parquet, qui décidera ou non d'une procédure d'extradition, a expliqué le porte-parole cité par l'agence AFP. Le mandat d'arrêt liste «plusieurs délits» reprochés au journaliste, a ajouté un porte-parole de la police.

Al-Jazeera a elle confirmé l'arrestation de son journaliste sur son site internet.

BRÉSIL

La popularité de la présidente Dilma Rousseff au plus bas

La popularité de la présidente brésilienne Dilma Rousseff est tombée au plus bas et n'atteint plus que 10%, selon un sondage publié par l'institut Datafolha.

Le taux d'opinions défavorables de l'action du gouvernement de Mme Rousseff a progressé à 65%, un record, contre 62% en mars, selon cette enquête d'opinion publiée samedi.

«C'est un nouveau record dans les sondages Datafolha depuis que nous avons commencé à les effectuer en janvier 2011», lorsque la présidente a pris ses fonctions, souligne le quotidien Folha de São Paulo, détenu par le même groupe que Datafolha.

La présidente a vu sa popularité s'effondrer ces derniers mois, notamment en raison du vaste scandale de corruption qui touche le géant étatique pétrolier Petrobras et le parti au pouvoir, le Parti des travailleurs (PT, gauche).

Elle n'est cependant pas personnellement visée dans ce scandale.

Les manifestations contre Mme Rousseff se sont multipliées ces derniers mois au Brésil et certains ont appelé à sa destitution.

En mars, un sondage publié par Datafolha indiquait que le taux d'opinions défavorables du gouvernement de Mme Rousseff atteignait 62%, soit le niveau le plus élevé enregistré par un exécutif brésilien depuis septembre 1992, peu avant la démission de l'ex-président Fernando Alfonso Collor de Mello qui faisait l'objet d'une procédure de destitution pour corruption.

Le nouveau sondage a été réalisé sur un échantillon représentatif de 2.840 personnes dans 174 municipalités mercredi et jeudi.

Dilma Rousseff, une ancienne soldat de guérilla torturée sous la dictature, a été réélue de justesse en novembre 2014 pour un mandat de quatre ans.

Elle affronte également une situation économique dégradée et une crise politique au sein de sa majorité.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Le Conseil suprême de sécurité aura le pouvoir d'accepter un accord nucléaire

Le Parlement iranien a adopté dimanche un projet de loi modifié donnant le pouvoir d'accepter un accord nucléaire avec les grandes puissances au Conseil suprême de sécurité nationale (CSSN).

Le texte original, déposé mercredi, encadrerait strictement l'éventuel accord qui doit être conclu d'ici la fin du mois avec le groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne).

Les principales modifications soulignent que «les décisions du CSSN doivent être respectées concernant des points essentiels de cet accord historique, donnant ainsi une voix prépondérante à cette instance chargée des grandes questions politiques et de sécurité du pays».

Présidé par le président de la République, Hassan Rohani, le CSSN dépend directement du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Certains hauts responsables politiques et militaires du pays sont membres de ce conseil de part leur fonction alors que d'autres sont nommés par le numéro un iranien.

«Le Conseil suprême de la sécurité nationale est sous le contrôle du guide suprême et nous ne devons pas lier les mains du guide. Nous devons obéir à toute décision prise par le guide suprême. Le CSSN n'est pas lié au gouvernement mais dépend du guide», a déclaré le président du Parlement Ali Larijani à certains députés qui protestaient.

L'accord final devra toujours être validé par le Parlement, mais il semble improbable que les députés aillent à l'encontre des décisions du CSSN.

Le texte modifié reconnaît également le pouvoir du CSSN pour l'approbation des inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), chargée de vérifier le respect par Téhéran de l'accord nucléaire, et dans le cadre des activités iraniennes de recherche et développement.

L'Iran et le groupe 5+1 sont engagés depuis 20 mois dans d'intenses tractations. L'accord final auquel ils espèrent aboutir d'ici au 30 juin doit garantir le caractère pacifique du programme nucléaire de l'Iran, en échange d'une levée des sanctions internationales qui affectent l'économie de ce pays.

BLACKLIST

L'Iran rejette les accusations américaines sur le «terrorisme»

La porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Marzieh Afkham, a rejeté samedi les accusations américaines selon lesquelles l'Iran est resté en 2014 un «Etat soutenant le terrorisme» international, a rapporté l'agence officielle Irna.

«L'Iran a été pendant trois décennies la plus grande victime du terrorisme et considère la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme comme une priorité», a déclaré Mme Afkham, qualifiant les accusations américaines de «sans valeur».

Le département d'Etat américain a affirmé vendredi dans son rapport annuel mondial sur le terrorisme que «l'Iran a continué de soutenir des groupes terroristes tout autour de la planète».

Ces accusations ont été faites en dépit du processus historique de négociations en cours entre Washington et Téhéran sur le programme nucléaire iranien.

APS

LIBYE L'intervention franco-britannique en Libye en 2011 était "désastreuse"

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a critiqué dimanche l'intervention franco-britannique menée en 2011 en Libye, estimant qu'elle manquait d'anticipation pour engager un processus politique qui sortira le pays du chaos et provoquant des effets désastreux.



"On ne peut pas mener une opération militaire si on ne sait pas ensuite engager un processus politique. Parce que la fin du conflit c'est un processus politique, on l'a vu au Mali, pas en Libye", a déclaré le ministre français sur les ondes de la radio Europe 1. Interrogé, dans ce sens, sur l'intervention franco-britannique menée en Libye en 2011, M. Le Drian a estimé qu'"en Libye, à l'époque, nous n'avons pas bien anticipé les capacités des libyens à s'entendre à s'organiser pour assumer l'alternance, et ça a provoqué des effets désastreux".

Deux gouvernements et deux Parlements rivaux se disputent le contrôle de la Libye depuis l'été dernier, lorsque les miliciens de l'"Aube libyenne" (Fajr Libya) ont pris le contrôle de Tripoli, la capitale. Le gouvernement du Premier ministre Abdallah al Thinni, seul reconnu par la communauté internationale, et la Chambre des représentants élue en juin dernier ont trouvé refuge dans l'est du pays.

A Tripoli, l'"Aube libyenne" a formé son

propre gouvernement et rétabli l'ancien parlement, le Congrès général national (CGN). Concernant la question de l'immigration clandestine qui sera au menu du sommet européen extraordinaires prévus lundi à M. Le Drian a jugé qu'"il faut distinguer deux chose: tout d'abord la protection des demandeurs du droit d'asile et puis la nécessité de lutter contre tous les trafic notamment les trafics des êtres humains.

"Quelque 54.000 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes depuis le début de l'année", a rappelé Mme Cooper, soulignant que les moyens de Frontex avaient été renforcés en Méditerranée. Et quelque 100.000 candidats à l'immigration se sont rendus en Italie et en Grèce depuis janvier, selon les données du Haut

Commissariat aux Réfugiés (HCR). La Commission européenne a soumis un plan d'action pour éviter les départs et lutter contre les passeurs, sauver ceux qui ont entrepris la traversée et prendre en charge les migrants à leur arrivée.

L'analyse des tweets et des vidéos postés par Daech mettent en lumière la «stratégie militaire»

L'analyse des tweets et des vidéos postés par les éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) met en lumière la «stratégie militaire» de l'organisation terroriste, «qui pousse ses piions vers les fiefs gouvernementaux irakiens et syriens», révèlent les travaux d'un groupe international de consultants en sécurité. Des chercheurs du groupe IHS Conflict Monitor, basé à Londres, ont compilé et géolocalisé les comptes Twitter et YouTube de membres «connus» de Daech entre mars et mai, mais aussi ceux de militants de l'opposition et de sources gouvernementales. Au total, 4.000 entrées par mois de mars à mai ont été analysées pour dresser un tableau géographique des exactions du groupe, des assassinats aux attaques à la bombe. En conclusion, les terroristes poussent leurs forces vers Bagdad et Damas, selon les résultats de cette analyse. En Syrie, Daech «se focalise désormais sur le gouvernement syrien affaibli, quitte à perdre des territoires au profit des kurdes dans le nord», explique Firas Abi-Ali, chef du département Moyen-Orient d'IHS. «Nous constatons que la portée opérationnelle du groupe s'étend bien au-delà du territoire qu'il contrôle. Il s'agit d'un projet en continue d'expansion», ajoute-t-il. Ainsi, l'analyse des données a montré que sur la ligne de front nord, les éléments de l'EI cherchent essentiellement à maintenir les forces kurdes à distance, plutôt que de les attaquer et de se rendre vulnérables aux frappes de la coalition internationale. «Ni les Kurdes ni l'Etat islamique ne semblent intéressés par un changement de la ligne de front», selon Richard Jackson, chef adjoint du département violence politique à l'IHS. A l'exception notable toutefois de la bataille de Tall Abyad, une ville syrienne stratégique à la frontière turque tenus par les extrémistes, contre laquelle les forces kurdes ont lancé une of-

fensive, appuyés par les frappes aériennes de la coalition anti-El. Tall Abyad a été prise par les Kurdes le 16 juin, le plus sévère revers de l'EI en Syrie, où les terroristes contrôlent près de la moitié du territoire. La ville était en effet l'un des deux principaux points de passage informels avec la Turquie à travers lesquels le groupe terroriste faisait transiter armes et combattants. Mais pour M. Jackson, l'EI/Daech a continué à chercher à se diriger vers les bastions gouvernementaux syriens et irakiens. «Ils ne sont pas assez forts pour prendre Damas (...) mais ils vont tenter de pousser vers la route Damas-Homs pour couper le gouvernement syrien de son fief de Lattaquié», sur la Méditerranée, ajoute M. Jackson. Les chercheurs de IHS ont débuté leur projet en janvier 2014, s'exerçant d'abord à déterminer les sources les plus fiables parmi la myriade de tweets et vidéos concernant les conflits syrien et irakien. En Irak, où les forces de sécurité ont été mises plus d'une fois en déroute et où le gouvernement du Premier ministre Haider al-Abadi reste faible, le groupe continue à avoir Bagdad comme objectif. Quelque 70 attaques avec des engins explosifs artisanaux et trois attentats suicides à la bombe ont été enregistrés dans la capitale irakienne entre février et avril, selon le rapport de l'IHS. «Le but est de saper la volonté de combattre de l'ennemi», explique M. Abi-Ali, disant que «de nombreux commandants de Daech sont d'anciens baathistes membres des services de renseignements de Saddam Hussein, rompus aux techniques d'infiltration des villes, villages ou tribus». «Ils ont des cellules dormantes très structurées. Les barbes tombent, ils parlent contre l'Etat islamique pour voir qui réagit et comment, ils divisent pour conquérir», selon M. Jackson.

APS

Le HCR souligne la situation «de plus en plus insoutenable» des réfugiés sahraouis

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a souligné dimanche, par la voix de son représentant en Algérie, Hamdi Bukhari, la situation "de plus en plus insoutenable" des réfugiés sahraouis et a demandé à la communauté internationale de continuer à appuyer la réponse aux besoins de ces réfugiés.

"La journée mondiale des Réfugiés est une opportunité pour souligner la situation de plus en plus insoutenable des réfugiés du Sahara Occidental et pour demander à la communauté internationale de continuer à appuyer la réponse aux besoins des réfugiés", a indiqué le HCR dans un communiqué rendu public à l'occasion de cette journée mondiale.

Le même responsable a relevé, à l'issue d'une réunion ayant regroupé les trois agences de l'ONU (le PAM, l'UNICEF et le HCR), que "le degré d'attention à la crise a fortement diminué", estimant qu'il "est éclipsé par le nombre sans précédent des urgences humanitaires qui frappent le monde entier". Il a souligné, dans ce sens, que "la réduction des financements se traduira par une diminution de l'assistance et les gens continueront à souffrir". Par conséquent, les agences des Nations Unies se disent "confrontées à d'énormes difficultés pour répondre aux besoins humanitaires criants des réfugiés sahraouis, les secteurs de l'eau et de l'alimentation étant les plus touchés".

Qualifiant la situation humanitaire "d'insoutenable", les agences indiquent que "les réfugiés ne reçoivent que 18 litres d'eau par jour", précisant que "la consommation journalière par personne est dix fois plus élevée dans le reste du pays".

La même source note que le Programme alimentaire mondial (PAM) "a dû limiter la diversification des produits alimentaires en achetant les denrées les moins coûteuses, en vue d'assurer la distribution de vivres

malgré la diminution des financements".

Exprimant son inquiétude pour les mois à venir, le PAM déclare qu'il "se verra contraint, en juillet, de réduire le panier alimentaire de base", annonçant qu'il "n'a pas des ressources pour assurer des rations complètes au delà de septembre, alors que la population ne survit que grâce à l'aide venue de l'extérieur".

Pour le représentant du PAM en Algérie, Romain Sirios, "le moment d'arrêter l'assistance alimentaire ne pourrait être plus mal choisi", soulignant que "le risque est d'annuler les récents progrès enregistrés sur le plan nutritionnel, de déclencher des conséquences imprévisibles et de marquer le début de l'instabilité sociale, la distribution de vivres étant une condition essentielle de survie pour les réfugiés qui sont victimes d'une crise prolongée".

Le représentant de l'Unicef en Algérie, Thomas Davin, a soutenu, pour sa part, que "ces réfugiés ont démontré une persévérance extraordinaire pour faire face à l'adversité". Il a ajouté que les agences des Nations Unies qui travaillent dans les camps de réfugiés sahraouis "continueront à plaider pour refocaliser l'attention sur cette crise oubliée et sous-financée". Rappelant, à cet effet, que "la crise des réfugiés sahraouis entre dans sa 40ème année", les trois agences onusiennes ont estimé que "la forte réduction des fonds alloués à la crise la plus oubliée du monde, se vérifie à un moment très délicat : durée extrêmement longue de cette crise et absence totale de perspectives quant à son règlement politique". De ce fait, les agences onusiennes demandent à ce que l'assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis "tiennent compte de la nature prolongée de la crise". La crise sahraouie est la plus ancienne opération prolongée du HCR et se classe deuxième parmi les plus longues crises de réfugiés du monde.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESAOUED

AVIS D'INFRUCTUOSITE
D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°26/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 ,
Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété
le président de l'assemblée populaire Communale de hassi messaoud informe tous les
soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint
N° : 26/2015 Parti dans les Journaux nationaux :

* EL MAKEM du : 11/05/2015
* DK NEWS du : 11/05/2015

Relatif au: RENOVATION DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE CITE 1850
LOGTS B / C / D 03 LOGTS
LOT01: RENOVATION DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE CITE 1850 LOGTS B
Est déclaré infructueux.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
 وزارة السكن و العمران والمباني
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
 مديرية التعمير، الهندسة المعمارية و البناء لولاية البومرداس
Direction de l'Urbanisme, d'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira
 N° : Immatriculation fiscal : 098110019102735

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux disposition de l'article 44 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint n°04/DUAC/2015, relatif à viabilisation et aménagement du nouveau pôle universitaire à Bouira: Aménée électrique et équipement poste transformateur, pour le motif suivant: un seul soumissionnaire pré-qualifié.

Tout soumissionnaire qui conteste cet avis, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la 1^{re} date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 331 947 du 22/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED

COMMUNE D'ALGER CENTRE

Exécution de l'ordonnance n° 75-74 du 12 Novembre 1975 complétée par le décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et complété par le décret exécutif n° 134 -92 du 07 Avril 1992

AVIS Dépôt des Documents Cadastraux

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre fait connaître à tous les intéressés que le plan cadastral et les documents annexes de la section cadastrale n°: 26 établis à la suite des opérations d'enquête et de délimitation prescrites par l'arrêté n° 472 du 10 Mai 1993 de Monsieur le Wali d'Alger sont déposés ce jour le Dimanche 21 Juin 2015 au siège de l'Assemblée Populaire communale d'Alger Centre.

Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n° 76-62 du 25 Mars 1976, modifié et complété par le décret exécutif n° 134-92 du 07 Avril 1992, pendant le délai d'un mois, toutes personnes peuvent en prendre connaissance.

Les réclamations éventuelles seront présentées dans le dit délai soit par écrit au Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Alger Centre soit verbalement à un représentant de la Direction du Cadastre qui se tient au siège de la dite Assemblée les jours ouvrables de huit heures à midi (8H00 à 12H00).

DK NEWS

Anep : 331 539 du 22/06/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA

COMMUNE DE MAHELMA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°11/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Mahelma lance un avis d'appel d'offres en vue de :

« MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC CENTRE ZAATRIA »

-MAHELMA -

Les entrepreneurs intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges Auprès du Secrétariat Général de la commune de Mahelma contre un Paiement de 3 000 DA.

Dossier de soumission :

L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à soumettre dûment signée (selon le modèle ci-joint)
- La déclaration de probité dûment signée (selon modèle ci-joint)
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SARL, EURL, SPA, SNC, SC), en cas de non présentation de l'attestation, l'offre sera rejetée.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- L'original du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de (03) trois mois.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques
- Début et planning d'exécution des travaux,
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles principale ou secondaire au domaine d'éclairage public catégories quatre (04) et plus.
- Une copie du registre de commerce visé par CNRC.

- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts.
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS)
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes grises, factures d'achat et contrat notarié).
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés similaires.
- Statut de l'entreprise en cas de personne morale.
- Les références bancaires (attestation de solvabilité bancaire).
- Attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH).

En cours de validité.

- Extrait de rôle apuré ou avec échéance.

L'Offre Financière Comprendra:

- La soumission datée et signée selon modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires dûment datés signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment datée signé par le soumissionnaire.

A Monsieur le Président de l'A.P.C de Mahelma
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°11/2015

Intitulé de l'Opération

Soumission à Ne Pas Ouvrir

La durée de préparation des offres est égale à : 21 jours à compter de la première parution sur la presse Nationale et le BOMP
 L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14h :00 du dernier jour de la durée de préparation des offres
 L'ouverture aura lieu le même jour à 14 h :15 heures au siège de l'A.P.C
 La durée de validité des offres est fixée à 120 jours Compter de la date de dépôt des plis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 331 968 du 22/06/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Adolescence tourmentée
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Esprits criminels
21:45 Série TV : Esprits criminels
22:40 Série TV : Esprits criminels
23:25 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Autre : Météo des plages
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
20:00 Autre : Météo 2
20:02 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Culture Infos : Rue de la formation
20:48 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:49 Autre : Le village préféré des Français
20:50 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 Série TV : Suspect n°1 New York
21:35 Série TV : Suspect n°1 New York
22:20 Série TV : Suspect n°1 New York
23:05 Série TV : Suspect n°1 New York
23:30 Culture Infos : Expression directe
23:54 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
23:55 Autre : Météo outremer
23:59 Culture Infos : Ciné-club

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Le petit dinosaure
07:08 : Le petit dinosaure
07:34 : Marsupilami
08:01 : Les lapins crétiens : invasion
08:08 : Les lapins crétiens : invasion
08:14 : Les lapins crétiens : invasion
08:24 : Les lapins crétiens : invasion
08:31 : Les lapins crétiens : invasion
08:37 : Les lapins crétiens : invasion
08:44 : Peanuts
08:46 : Peanuts
08:47 : Peanuts
08:50 Culture Infos : Dans votre région (ière partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
14:00 Série TV : Un cas pour deux
15:05 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:48 : L'image du jour
20:50 : La France en chansons
22:45 Autre : Météo
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:50 Autre : Grand Soir 3
23:40 Culture Infos : Filme ton quartier !

CANAL+

- 06:30 Cinéma : La virée à Paname
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:21 Autre : Le petit journal de la semaine
07:50 Autre : Zapping de la semaine
08:10 Autre : La météo
08:12 Série TV : Anger Management
08:30 Série TV : Vikings
09:15 Série TV : Casting(s) spécial Césars et Cannes 2015
10:01 Série TV : Casting(s) spécial Césars et Cannes 2015
10:05 Autre : Les Guignols : l'intégrale
10:45 Cinéma : The Two Faces of January
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Godzilla
16:05 Cinéma : L'énérale du veau
16:10 Culture Infos : L'effet papillon
16:45 Cinéma : Maestro
18:11 Autre : Connasse
18:12 Autre : Connasse
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : Le grand journal
20:05 Autre : Le grand journal, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : Hard
21:30 Série TV : Hard
21:55 Série TV : Hard
22:25 Culture Infos : Spécial investigation
23:20 Culture Infos : L'oeil de Links
23:50 Cinéma : Au fil d'Ariane

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Mes parents terribles
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Le carnet des regrets
15:45 : Péché de gourmandise
17:40 Autre : Les rois du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Autre : L'amour est dans le pré
22:15 Autre : L'amour est dans le pré
23:45 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection

20h55

Esprits criminels

Résumé

Au lendemain de la fusillade entre les autorités et le prédicateur Mills, plusieurs personnes ont été blessées ou tuées. Parmi les morts, on compte Mills lui-même ainsi que le shérif Coleman. Morgan a aussi été touché. Reid est dans un état critique. Le BAU tente de déterminer si certaines victimes, présentes dans la salle de billard, sont mortes avant ou après la fusillade...



times, présentes dans la salle de billard, sont mortes avant ou après la fusillade...

2

20h45

Suspect n°1 New York

Résumé

Jane enquête sur le meurtre d'un diamantaire juif, assassiné en pleine rue. Trois témoins oculaires originaires de communautés différentes ont assisté à la scène et affirment que le tireur avait un tatouage sur la main. L'épouse de la victime confie à Jane que son mari avait reçu des menaces d'un célèbre rappeur.

**3**

19h30

La France en chansons

Résumé

Notre "douce France" a toujours inspiré bien des chanteurs et compositeurs. Des refrains gravés dans la mémoire collective qui traversent les générations et racontent notre pays, nos régions, nos campagnes et nos villes, nos souvenirs d'autan et notre histoire... Le Loir-et-Cher de Michel Delpech, le Saint-Trop de Brigitte Bardot, la Bretagne de Nolwenn Leroy, la Lorraine de Patricia Kaas, les Corons de Pierre Bachelet, le Toulouse de Nougaro, le Sète de Brassens, la Corse de Thomas Dutronc, sans oublier le Paris de Maurice Chevalier... La liste est longue ! C'est parti pour un Tour de France en chansons !

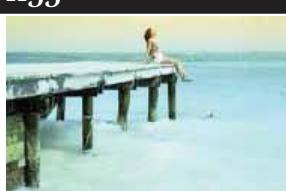
CANAL+

20h55

Spécial investigation

Résumé

Pionnier du voyage pour tous, le modèle Nouvelles Frontières est rapidement devenu celui du tourisme de masse, aujourd'hui fortement décrié. Alors le voyagiste réagit en promettant des vacances avec du supplément d'âmes, la découverte dans le respect des populations autochtones, de leurs cultures et de leurs environnements. Marie Maurice est allée enquêter sur ce nouveau tourisme respectueux. Des plages de Cancún au Mexique, aux tigres du Bengale en Inde, en passant par les Pygmées du Cameroun, zoom sur la face cachée et peu reluisante du nouveau tourisme de masse.

**M**

20h50

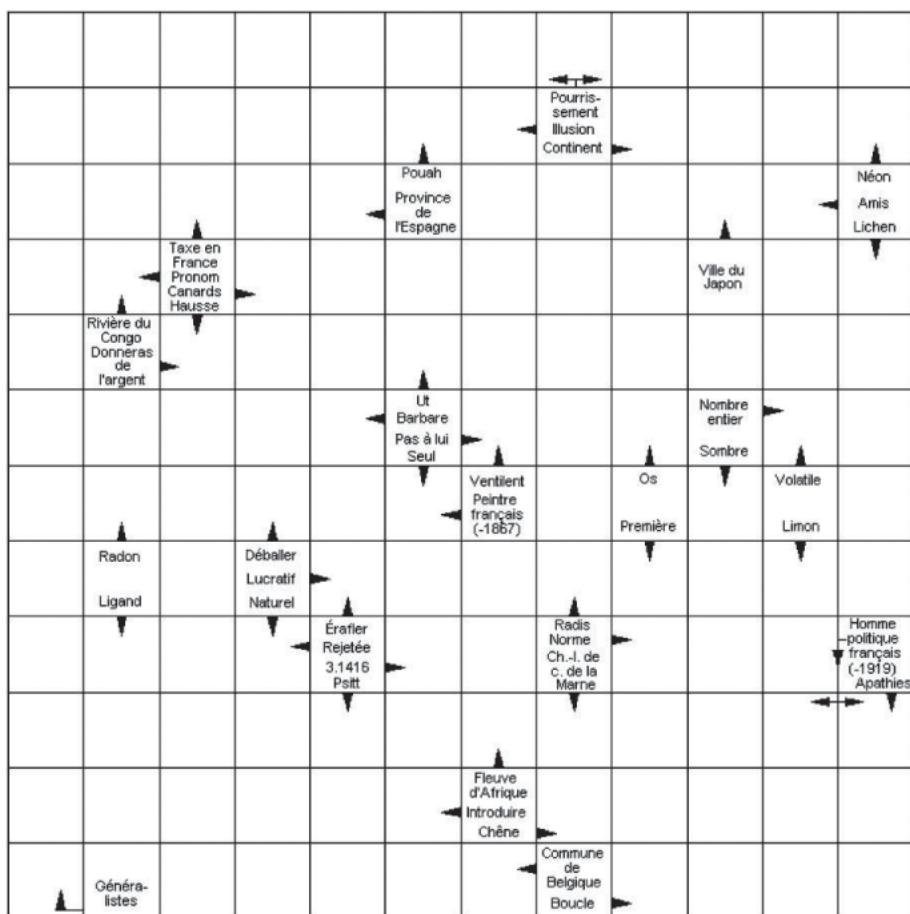
L'amour est dans le pré



Résumé

Cinq agricultrices et agriculteurs découvrent leurs prétendantes et prétendants lors d'un speed-dating parisien. Franck, 38 ans, éleveur de vaches laitières dans l'Oise, Michel, 52 ans, viticulteur et céréalier de Charente-Maritime, Guillaume, 31 ans, éleveur de brebis dans l'Allier, Claire, 24 ans, élevage de canards dans le Gers, et Baptiste, 36 ans, éleveur de vaches laitières et céréalier dans l'Aube, espèrent trouver leur compagnon ou leur compagne. C'est uniquement à l'issue de ces rencontres que les deux élue(e)s viendront les rejoindre à la ferme pour une semaine pleine de surprises. Franck devra faire son choix parmi huit prétendantes. Après un divorce douloureux, Michel est un peu tendu à l'idée de rencontrer celle qui pourrait devenir sa femme pour la vie. Claire rencontre ses dix prétendants : ses critères sont très précis.

Mots fléchés n°988



Samouraï-Sudoku n°988

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	2	7	8	3	9	5
8		5		3		
1		7		8		
7	4	1	3	6	2	9
3		2		6		
6		1		2		
2	8	6	9	5	3	1
9	1	8	5	4		
6		7		1		
3	2	1	8	9		
7	4		6			

3	4	5	7	8	2	6
5		2		9		
1		6		3		
4	2	7	8	1	9	5
9		3		7		
6		9		4		
8	9	4	1	6	3	2
9	1	8	5	4		
6		7		1		
3	2	1	8	9		
7	4		6			

1	3	5	2	8
2	4	9	5	7
8	4		5	
4	7		8	
9	2	4	8	1
7	3		2	
1	6		9	
6	5	8	9	4
2	1			

7 erreurs



Proverbes

Offrez aux rassasiés de manger davantage.
Proverbe algérien

Ton secret est ton sang ; si tu le laisses s'échapper, tu mourras.

Proverbe berbère

Tout le bonheur du monde est sur le dos d'un cheval.

Proverbe arabe

La fourmi elle-même a sa colère

Proverbe français

C'est arrivé un 21 Juin

1940 : signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne.

1941 : début de l'opération Barbarossa.

1942 : institution et annonce par Pierre Laval de la Relève, consistant à libérer un prisonnier de guerre pour trois départs en Allemagne de travailleurs libres.

1948 : résolution n° 52 du Conseil de sécurité des Nations unies relative au contrôle international de l'énergie atomique.

1950 : entrée en vigueur du Population Registration Act, littéralement «Loi de classification de la population», l'une des premières et principales lois d'apartheid en Afrique du Sud.

Célébrations :

- Colombie : Día del Abogado, Journée de l'avocat.
- Croatie : Journée de lutte antifasciste.
- France : Journée nationale de la réflexion sur le don d'organes et la greffe.
- Salvador : Día del Maestro, Journée du professeur.

Mots croisés n°988

Horizontalement:

1. Qui constitue une répétition de mots
2. Gifles
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
5. Qui répand une odeur en général agréable
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Egypte- 1942)
7. Anéanti - Fonds monétaire international
8. Chef-lieu de la Guyane française - Conjonction
9. Pièce de bois d'un navire - Chaussette - Peu élevé
10. Écrivain irlandais - Jour de repos
11. Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales
12. Flatterie - Conjonction - Et cetera

Verticalement:

1. Reptile volant
2. Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
3. Unité de mesure de travail-Alternateur
4. Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
5. Non - Manganèse - Homme politique français
6. Volcan du Japon - Petits de la bûche
7. Douces et agréables au toucher
8. Choisirai
9. Fromage de Hollande - Prêtre séculier
10. Quantité suffisante - Indicible
11. Donnant le rendement optimal
12. Aiche - Femme de lettres américaine - Tonne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											





Le dessert

La recette du jour Tajine viande et oignons



INGRÉDIENTS

- 500 g viande de mouton
- 1 kg d'oignons secs
- Une poignée de pois chiches trempées la veille
- 2 c. s. d'huile
- poivre noir
- cannelle
- 1 c. c. poivre rouge,
- sel.

PRÉPARATION

Faites revenir la viande dans l'huile, l'oignon râpé, le poivre noir, la cannelle, le poivre rouge et le sel (à feu doux).

Rajoutez de l'eau (1/2 L) et les pois chiches. Laissez cuire.

Épluchez les oignons, les coupez en rondelles, rincez et égouttez.

A mi-cuisson de la viande, incorporez les oignons, laissez cuire à feu moyen. La sauce doit être réduite.

Moukh el Cheikh : Gâteau sans cuisson à la brisure de meringue



INGRÉDIENTS

- 10 petites meringues
- 1 paquet de biscuits secs
- 1 c.s. de chocolat en poudre
- 125 g de beurre ramolli
- 1 blanc d'oeuf
- 4 c.s. de sucre glace
- 1 c.c. de cannelle

PRÉPARATION

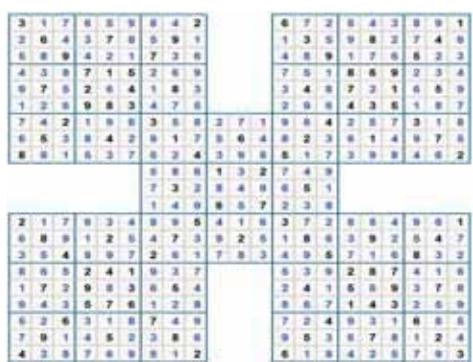
- Concassez 3 biscuits puis réduire en poudre le reste.
- Déposez ces biscuits dans la saladier, ajoutez le chocolat, le sucre glace et la cannelle puis ajoutez le blanc d'oeuf et le beurre. Formez une pâte.
- Concassez les meringues puis ajoutez-les à la pâte. Remélangez.

- Formez un boudin que vous enveloppez de film alimentaire. Serrez le film et roulez le boudin pour obtenir une belle forme.
- Réfrigérez pendant 3 heures puis coupez des rondelles.
- Vous pouvez finaliser la déco en recouvrant les bords d'un voile de sucre glace.
- Ce gâteau se conserve au frais.

Saha f'torkom

رمضان مبارك

Sudoku N°987



S o l u t i o n

Mots Croisés N°987

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°987

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

FINALE DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DAMES DE VOLLEY-BALL L'Algérie vice-championne continentale

La sélection algérienne de volley-ball (Dames) a terminé vice-championne de la 17^e édition du championnat d'Afrique après sa défaite à Nairobi face au pays hôte, le Kenya sur le score de 3 sets à 0 (25-17, 25-21 et 25-20).



Said Ben

Ainsi donc le Kenya qui a organisé le tournoi pour la 2e fois consécutive, remporte à cette occasion son 9^e trophée dont le 3^e de suite après ceux de 1991, 1993, 1995, 1997, 2005, 2007, 2011 et 2013.

En dépit de cette défaite, les Six algérien sacré du titre africain une seule fois en 2009 à Blida (Algérie), prendra part en compagnie du Kenya au prochain Mondial, qu'organise le Japon du 22 août au 6 septembre 2015.

La 3e place de la compétition est revenue au Cameroun vainqueur du Sénégal au tie-break, trois sets à deux (25-19, 23-25, 14-25, 25-13, 17-15) en match de classement disputé en ouverture de la finale.

A Nairobi, les coéquipières de Fatima Zohra Oukazi étaient déterminées à aller jusqu'au bout de cette aventure africaine et rééditer l'exploit de l'édition 2009 disputée à Blida (Algérie).

Faut-il noter qu'à Nairobi et contre toute attente, l'équipe algérienne, vice championne d'Afrique en 2007 et 2011 et championne d'Afrique en 2009 a réussi son pari, en se qualifiant en finale, grâce à la détermination de son effectif qui compte en son sein plusieurs joueuses chevronnées sacrées championnes d'Afrique en 2009, telles que Fatima-Zohra Oukazi ou encore Safia Boukhima et Lydia Olmou.

Parti avec l'ambition de faire bonne

figure, le six national a su cette fois-ci, jouer les premiers rôles après la débâcle enregistré lors de la dernière édition où il avait terminé 6e et dernier.

Les algériennes qui jouaient leur 4^e finale (1 victoire et 2 défaites), ont bien voulu marquer le coup devant le tenant du titre, mais la tâche était bien difficile devant le plus grand favori du tournoi, le Kenya, huit fois vainqueurs de l'épreuve.

Le Kenya qui n'a concédé aucun set durant toute la compétition, avait validé son billet pour la finale grâce à sa victoire contre le Cameroun sur le score de trois sets à zéro (25-22, 25-14, 25-22) en demi-finale disputée mercredi dernier à Nairobi.

Et c'est à juste titre d'ailleurs que d'aucuns spécialistes, observateurs et fans des Verts estiment que le parcours des algériennes dans cette compétition a été excellent.

C'est la dixième finale pour les Kényannes qui ont bien exploité l'avantage du terrain et du public.

Malgré l'enthousiasme des Algériennes, les octuples championnes d'Afrique ont bien défendu leur titre qu'elles avaient remporté chez elles, lors de la dernière édition (2013) aux dépens des Camerounaises.

Les deux équipes (l'Algérienne et la Kényane) se sont déjà rencontrées deux fois en finale du championnat d'Afrique (2007 et 2011) et le dernier mot est revenu aux Kényannes.

Le championnat d'Afrique des nations dames de volley-ball se déroule

pour la deuxième fois de suite à Nairobi.

L'entraîneur national, l'Italien Salvagni a affirmé avant cette finale d'ailleurs qu'il est fier de la sélection algérienne : «Je suis amplement satisfait du parcours de l'équipe durant ce tournoi, au cours duquel elle a livré des matches élevés, surtout contre le Sénégal et même le Kenya». Alors bravissimo les Algériennes !

Le classement final :

1. Kenya
2. Algérie
3. Cameroun
4. Sénégal
5. Tunisie
6. Maroc
7. Maurice
8. Botswana.

Le palmarès après le sacre du Kenya :

- 1976: Egypte
- 1983: Tunisie
- 1987: Tunisie
- 1989: Egypte
- 1991: Kenya
- 1993: Kenya
- 1995: Kenya
- 1997: Kenya
- 1999: Tunisie
- 2001: Seychelles
- 2003: Egypte
- 2005: Kenya
- 2007: Kenya
- 2009: Algérie
- 2011: Kenya
- 2013: Kenya
- 2015: Kenya.

BOXE : WBC/SUPER-MOYENS: L'Américain Andre Ward remporte son premier combat depuis 19 mois

L'Américain Andre Ward, champion WBC des super-moyens, a remporté son premier combat depuis 19 mois face au Britannique Paul Smith, par abandon à la 9^e reprise, samedi à Oakland.

Ward, 31 ans, a signé sa 27^e victoire en autant de combats, dont 14 avant la limite. Il ne remettait pas en son titre WBC. Son précédent combat remontait à novembre 2013 où il avait battu le Dominicain Edwin Rodriguez par décision unanime aux points.

Ward, champion olympique en 2004 et vainqueur du tournoi Super Six des moyens en 2011, a infligé sa cinquième défaite pour 35 victoires à Smith. Il a dominé le combat de bout en bout et a conduit le coin du Britannique à jeter l'éponge lors de la 9^e reprise.



CHAMPIONNATS D'EUROPE DE VOILE (RSX) 4 athlètes algériens au rendez-vous de Palerme



Quatre athlètes algériens de l'équipe nationale prennent part aux championnats d'Europe de voile (spécialité RSX) qui se déroulent du 20 au 27 juin à Palerme (Italie), a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

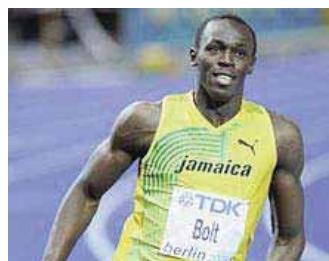
Sous la houlette de l'entraîneur national Mamar Bouhadjira, la sélection algérienne participe avec deux athlètes en seniors et deux autres chez les U21. Il s'agit de Bouras Hamza et Belaid Zakaria Ismail (seniors), ainsi que Mebarakia Mahdi et Lagraa Abdelkader (U21).

À Palerme, les véliphanquistes algériens seniors vont participer à l'European Windsurfing Championships et à l'European Windsurfing Open Trophy, tandis que les moins de 21 ans seront engagés dans les épreuves du RSX U21 Windsurfing Championships et au Youth European Windsurfing Open Trophy.

«L'objectif est de préparer les championnats d'Afrique qualificatifs aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro-2016», a déclaré à l'APS le Directeur technique national de la FAV, Farid Ghiar.

Cette participation «entre dans le cadre de l'application du programme de l'équipe nationale de cette spécialité», a-t-il ajouté. Les championnats d'Afrique, qualificatifs aux JO 2016, auront lieu à la fin de l'année 2015 à Alger.

ATHLÉTISME : MONDIAUX-2015: Usain Bolt, qualifié, disputera les Championnats de Jamaïque



La star mondiale de l'athlétisme Usain Bolt va participer aux Championnats de Jamaïque, qualificatifs pour les Mondiaux-2015, même s'il a déjà son billet pour le rendez-vous de Pékin en sa qualité de champion du monde en titre des 100 et 200 m.

Selon son entourage, le sextuple champion olympique devrait s'aligner sur 100 m lors des Championnats nationaux qui débutent jeudi à Kingston. Les séries du 100 m sont programmées jeudi et les demi-finales et la finale vendredi. Il pourrait retrouver en finale Asafa Powell et Yohan Blake, champion du monde 2011 sur 100 m, de retour de blessure.

Bolt avait admis après sa prestation décevante le 13 juin lors du meeting de New York, comptant pour la Ligue de diamant, qu'il avait besoin de compétition pour retrouver ses repères.

Les Championnats du monde 2015 auront lieu à Pékin du 22 au 30 août.

APS

LIGUE 1 / PRÉPARATION D'INTERSAISON (MO BÉJAIA): Reprise des entraînements lundi



Le MO Béjaïa, vice-champion de la Ligue 1 professionnelle de football, reprendra le chemin des entraînements lundi au stade de l'Unité mährébine de Béjaïa, pour préparer la prochaine saison 2015-2016 en présence de six nouvelles recrues, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club. La reprise va s'effectuer sous la houlette du nouvel entraîneur, le Suisse Alain Geiger, qui a remplacé Abdellkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne).

Le club de la vallée de la Soummam, détenteur de la Coupe d'Algérie, s'est attaché jusqu'à présent les services de six joueurs : le gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), et Lakhdari (ex-ASO Chlef). En revanche, le club a perdu les services du portier Smâïn Mansouri, Rahal et Dehouche.

Le MOB entamera la saison 2015-2016 en déplacement face au RC Arbaâ, en match prévu le week-end du 14 et 15 août.

LIGUE 1 MOBILIS Le Français Bernard Simondi nouvel entraîneur de la JS Saoura

L'entraîneur français Bernard Simondi a été nommé à la barre technique de la JS Saoura, club de la Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris dimanche de la direction de la formation de Béchar. Simondi qui remplace à ce poste Mohamed Henkouche, jouit d'une carrière de 30 ans en qualité d'entraîneur au sein de différentes formations dont la dernière (2012 à 2013), celle du club qatari d'EL Kharitiyah évoluant en première division local. Le nouveau coach de la JS Saoura a également été directeur technique de l'équipe nationale de Guinée en 2000 et de celle du Benin de 2001 à 2004. L'arrivée à la barre technique de cet entraîneur expérimenté a pour but de relancer les différents compartiments de l'équipe, et donner un nouveau souffle à la JSS, a-t-on souligné de même source.

Dans la perspective de réaliser une bonne saison lors de l'exercice 2015-2016, l'équipe de la Saoura a procédé au recrutement de cinq nouveaux joueurs. Il s'agit des attaquants ivoirien André Rista Mustapha qui jouait auparavant à Gil Vicente Futebol Club (Portugal) et Mustapha Djalil (ex-MC Alger), du milieu de terrain Mohamed Lagraâ (ex-ES Sétif), Mohamed Walid Tiboutine (ex-USM Hadjout) et du gardien de but Houari Djemili (ex-MC Alger). Ces joueurs ont signé des contrats de deux ans, tout comme l'attaquant Mohamed Zaidi, de retour au club et signataire, lui aussi, d'un contrat de deux ans.

APS

FOOTBALL : LIGUE 1 (TRANSFERT)

Darfalou (RC Arba) prêté pour une saison à l'USM Alger

L'attaquant international olympique du RC Arba, Oussama Darfalou, a été prêté pour une saison à l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), devant ainsi la quatrième recrue estivale du club, a appris l'APS dimanche auprès de la direction usmiste.

La venue de l'un des meilleurs attaquants en circulation du championnat, selon les observateurs, s'est concrétisée sans contrepartie financière mais contre trois joueurs espoirs dont va bénéficier la formation de Larbaâ en prêt, en l'occurrence Meziane, Tayeb, et Bourdim, précise la même source.

Darfalou (22 ans), auteur de 12 buts la saison dernière avec le RCA, retrouve ainsi l'USM Alger dont il avait déjà porté les couleurs pendant une saison chez les U-21 (2013-2014). Il vient remplacer le recrutement de l'attaquant Mohamed Amine Aou-

dia, soumis à la lettre de libération de son club, le FSV Francfort (division 2 allemande).

Le club algérois, qui est toujours à la recherche d'un nouvel entraîneur en remplacement de l'Allemand Otto Pfister limogé, s'est jusque-là assuré les services des deux défenseurs Chakib Arselane Mazari (ex-USM Harrach) et Hocine Benayada (ex-ASM Oran), ainsi que le retour de prêt du gardien de but du MO Béjaïa, Smâïn Mansouri.

L'USMA dispose encore d'une licence non utilisée, puisque son effectif s'élève désormais à 24 joueurs seniors. Le club de la capitale a clôturé samedi un stage de huit jours à Casablanca (Maroc), en vue du match en déplacement face à l'ES Sétif, samedi prochain (22h30), dans le cadre de la première journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions.



JSK

Salim Boumedchra : «Je donnerais le meilleur de moi-même à la JSK»

Entretien réalisé par Ferrah Menad

Vous avez paraphé votre contrat avec la JSK. Quel est votre sentiment ?

Effectivement, je me suis engagé, il y a quelques jours, pour deux saisons avec la JS Kabylie. Je suis vraiment heureux de rejoindre cette grande formation qui joue chaque saison des titres c'est pour cette raison que je signe chez les Canaris malgré que cette saison la JSK a joué pour le maintien : la JSK restera toujours l'une des meilleures équipes. Je vais essayer de faire de mon mieux pour honorer mon contrat et apporter un plus à l'équipe.

Nous avons appris que plusieurs équipes du Golfe et le MCA et d'autres vous ont sollicité. Peut-on savoir pourquoi vous avez choisi la JSK... ?

C'est vrai, j'ai reçu plusieurs offres du Golfe même mon ancien club veut me voir, mais dès le début, j'avais décidé d'opter pour la JSK. N'oubliez pas que le challenge sportif a aussi influé sur ma décision de moment que nous allons jouer le titre du championnat d'Algérie. Toutefois, nous allons aussi faire de la coupe un objectif.



Pourquoi avez-vous opté pour la JSK ?

C'est clair et net, j'ai opté pour la JSK par conviction. Cette formation est considérée comme l'une des meilleures équipes en Algérie qui joue à chaque fois le podium c'est pour cette raison que j'ai opté pour la formation du Djurdjura.

Quels sont vos objectifs ?

Tout d'abord, je vais essayer de taper dans l'œil de l'entraîneur et décrocher une place de titulaire et apporter un plus à la formation kabyle qui compte jouer les premiers rôles la saison prochaine. Toutefois, j'essayerai de gagner des points pour attirer l'attention du sélectionneur national, car jouer en équipe nationale est un rêve pour moi aussi.

On vous laisse le soin de conclure...

Je profite de cette occasion pour remercier les responsables de la JSK et à sa tête le président Hannachi et M. Doudjen, qui m'ont fait confiance. Je profiterais aussi pour vous dire encore une fois que je me donnerai à fond pour honorer mon contrat.

LIGUE 1/DOMICILIATION DU MC ALGER AU STADE DU 5-JUILLET Raissi : «L'accord avec l'OCO sera signé prochainement»

Le président du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkrim Raissi, a affirmé dimanche que son club signera «prochainement» un accord avec l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger (OCO) pour la domiciliation de l'équipe algéroise au stade du 5 juillet lors de la saison 2015-2016.

«Nous allons bientôt signer un accord avec l'OCO qui nous permettra de bénéficier des différentes installations de l'enceinte olympique qui sera notre terrain de domiciliation la saison prochaine», a indiqué à l'APS le premier responsable du club algérois.

Le club de la capitale avait été obligé en septembre 2013 de déménager au stade Omar-Hamadi, après la fermeture de l'enceinte olympique pour travaux de rénovation et de remise à niveau. «Les responsables de l'OCO nous ont transmis un avis favorable pour conclure un accord qui va nous permettre de retrouver le stade du 5 juillet après deux saisons disputées au stade Omar-Hamadi», a-t-il ajouté.



Le stade du 5-Juillet s'est vu, entre autres planter une nouvelle pelouse en plus de l'installation de nouveaux sièges. Le MCA entamera la saison 2015-2016 à domicile face au CR Belouizdad, dans un derby qui constituera l'affiche de la première journée.

LE PSG SUR GRIEZMANN ?

Le Paris Saint-Germain aurait proposé 40 millions d'euros à l'Atletico Madrid pour Antoine Griezmann, annonce Sport. Une offre qui ferait réfléchir le club madrilène selon cette même source. Malgré tout, on imagine mal l'Atletico lâcher à la fois Mandzukic, déjà parti à la Juve, et Antoine Griezmann l'année où un investisseur chinois vient renforcer la structure financière du club. Pour le PSG, évidemment, l'intérêt de cette piste paraît évident. Si Di Maria reste une cible, Griezmann aurait également sa place sur le flanc gauche de l'attaque...



SAHA conseille Lacazette

S'il y a bien un joueur, dans l'élite française, qui a vu sa cote exploser en une saison, c'est Alexandre Lacazette. Après avoir raté la Coupe du Monde l'année dernière, le Lyonnais s'est refait une santé en devenant l'un des meilleurs buteurs d'Europe - 32 buts toutes compétitions confondues.

Courtisé de longue date par le Paris Saint-Germain, un ancien international de l'Equipe de France, aujourd'hui consultant beIN Sports, le dénommé Louis Saha a joué le rôle de recruteur de luxe pour un de ses anciens clubs : « Je pense que United doit signer un attaquant (...) Est-ce que Lacazette pourrait prospérer à United ? Je pense oui, c'est évident, il a fait une super saison en France, il a marqué beaucoup, beaucoup de buts parce qu'il peut être une menace de loin, il peut scorer de loin et c'est un joueur très intelligent », a-t-il lâché à Manchester Evening News.

COPA AMÉRICA Chile 2015

NEYMAR AURAIT INSULTÉ L'ARBITRE

Suspendu quatre matches pour avoir tenté de mettre un coup de tête à Jeison Murillo à la fin de Brésil-Colombie mercredi, Neymar ne rejouera plus dans cette Copa America. Mais cette décision viendrait surtout sanctionner les insultes proférées par l'attaquant brésilien envers l'arbitre. La Seleção privée de sa star, Neymar a écopé de quatre matches de suspension dans cette Copa America. Une sanction infligée par la Confédération sud-américaine suite à son expulsion mercredi, à la fin du match entre le Brésil et la Colombie, qui le prive du reste de la compétition. Mis à rude épreuve durant toute la rencontre, l'attaquant du FC Barcelone n'avait pu retenir ses nerfs après le coup de sifflet final. Chambré par Jeison Murillo lors d'une altercation entre plusieurs joueurs, le joueur de 23 ans avait alors tenté de lui mettre un coup de tête. C'est à ce moment que

l'arbitre a brandi un carton rouge, tandis que Neymar rentrait au vestiaire. La commission de discipline a ensuite opté pour une sanction lourde de quatre matches de suspension. Pour ce vilain geste, bien sûr. Mais pas seulement. L'attaquant aurait surtout été puni pour les insultes qu'il aurait proférées envers l'arbitre en rentrant au vestiaire, après le fameux carton rouge. « Tu veux te rendre célèbre sur mon dos », aurait lâché Neymar. Des propos confirmés en off par la commission de discipline à plusieurs médias brésiliens.

Neymar ne sera pas suspendu en éliminatoires du Mondial 2018

Neymar peut désormais se projeter sur la saison qui s'annonce avec le Barça, après le triple Liga-Ligue des champions-Coupe du roi. Si la Seleção ne parvient pas à se hisser en finale de la Copa America, le Brésilien purgera le reste de sa sanction lors de la prochaine édition, sans être inquiété pendant les éliminatoires du Mondial 2018. Et c'est sans doute là la seule consolation d'un Brésil loin d'être séduisant depuis le début de la compétition.



Schweinsteiger trop vieux pour partir ?

Régulièrement annoncé vers Manchester United par la presse anglaise et allemande ces dernières semaines, Bastian Schweinsteiger (30 ans, 20 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison) pourrait découvrir un nouveau championnat pour la première fois de sa carrière. Une mauvaise idée selon Franz Beckenbauer qui estime l'international allemand trop vieux pour s'adapter à la Premier League. "S'adapter à un championnat européen différent c'est difficile à cet âge-là. Si j'étais à la place de Schweini, je resterais une ou deux années de plus au Bayern. Il peut toujours jouer au plus haut niveau", a déclaré le dirigeant bavarois au Daily Mirror.

VIDAL A REFROIDI SES COURTISANS

Refroidi par les "mésaventures" du Turinois Arturo Vidal lors de la Copa America au Chili, Manchester United a décidé de renoncer à tenter de le recruter lors du mercato estival. S'il a été épargné par la Fédération chiliennne suite à son accident de voiture intervenu dans la nuit de mardi à mercredi, alors qu'il était sous l'effet de l'alcool, Arturo Vidal a clairement terni sa réputation. Au point que Louis van Gaal, qui rêvait d'attirer le milieu turinois à Old Trafford, a décidé d'abandonner cette piste. Même réaction du côté du Real Madrid, d'abord énclin à déboursé les 55 millions d'euros nécessaires pour s'offrir les services de l'international chilien. Les décideurs castillans ont fait machine arrière.



NASRI SE VOIT RESTER

Annoncé possible partant cet été, alors que Manchester City a prévu de vendre de nombreux éléments, Samir Nasri (28 ans, 24 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) reste serein. Le milieu offensif français compte bien poursuivre son aventure avec les Skyblues. "J'ai toujours quatre an-

nées de contrat donc pour le moment je suis concentré sur ma rééducation. Je vais énormément travailler lors de la présaison pour être de retour avec un nouvel état d'esprit et faire une grande saison en remportant beaucoup de trophées", a confié Nasri à Sky Sports. Reste à savoir si les dirigeants mancuniens ont les mêmes projets pour l'ancien Gunner.



L'Algérie redonne espoir aux Maliens

Boualem Branki

La signature samedi à Bamako de l'accord de paix intermalien, en particulier par les factions rebelles, est un pas décisif et important dans le retour à la paix, la concorde civile et la sécurité au Mali.

Et plus particulièrement pour les régions nord du pays, en proie à des guerres cycliques depuis plus de vingt ans, ce qui a bloqué tout processus de développement de la région, par ailleurs menacé par la présence des groupes terroristes.

Cette si difficile paix au Mali, entre le gouvernement central à Bamako et les groupes touaregs, a été rendu possible grâce une médiation et une présence algérienne à toutes les étapes du processus. Cet effort et cette abnégation de l'Algérie pour concilier les points de vue a été saluée à l'unanimité par la communauté internationale. Dans une réaction à chaud, le chef de la diplomatie algérienne a estimé que "l'Algérie ne ménera aucun effort pour qu'à la tête du Comité de suivi nous puissions travailler ensemble avec foi, avec engagement et avec la conviction que l'œuvre à laquelle nous sommes appelés, sera une œuvre civilisationnelle qui grandit", a-t-il dit.

Et puis, il rappelle que l'Algérie et toutes les parties s'attacheront à cette œuvre pour transcrire dans les faits les promesses de cette unité, de cette réconciliation dans la dignité et les valeurs que partagent tous les Maliens", a-t-il affirmé.

A New York, le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon s'est félicité de la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

M. Ban a salué les parties maliennes et l'équipe de médiation internationale dirigée par l'Algérie pour leurs efforts qui ont mené au parachèvement du processus de signature. "La paix au Mali demeure la responsabilité du Mali et des Maliens", a souligné M. Ban, qui a appelé "toutes les parties à continuer à œuvrer de bonne foi afin de progresser dans cette direction et à appliquer intégralement les dispositions du cessez-le-feu". Même encouragement à l'Union africaine, qui a salué les efforts de médiation algérienne.

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, s'est félicitée de la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, réitérant l'appréciation de l'Union pour l'Algérie.

La présidente de la Commission de l'UA s'est réjouie de la signature par la CMA à Bamako, de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, "ouvrant ainsi la voie à la mise en œuvre consensuelle des dispositions qui y sont contenues".

La France, par la voix de son ministre de la défense Jean-Yves le Drian, a également salué hier le rôle de la médiation algérienne dans le processus de paix malien, soulignant que la France va aider à la mise en œuvre de l'accord de paix signé à Bamako.

"Il y a eu un long travail de fait sous la médiation algérienne qu'il faut saluer ici", a ajouté M. Le Drian pour qui c'est un accord historique".

Le succès de ces négociations intermaliennes est en fait le résultat d'un travail diplomatique permanent et assidu de l'Algérie, en dépit de quelques manœuvres de déstabilisation venues de parties qui ont toujours manifesté leur haine envers l'Algérie, qu'elles tentent de déstabiliser et dénigrer dans les forums internationaux.

DU 22 AU 26 JUIN À STRASBOURG **L'APN prend part aux travaux de la session annuelle de l'AP du Conseil de l'Europe**

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux travaux de la troisième partie de la session annuelle de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe prévue à Strasbourg (France) du 22 au 26 juin.

L'APN sera représentée à ces travaux par les députés Kellakhi Cheikh et Ouagni Zina, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL **Un collectif de journalistes algériens lance une pétition internationale**

Une pétition internationale dénonçant les violations des droits de l'homme commises par le Maroc au Sahara occidental et interpellant la communauté et les instances internationales, a été lancée dimanche à Alger par un collectif de journalistes algériens.



Ouverte à l'ensemble de la corporation journalistique, mais également à divers profils et représentants de la société civile, l'appel sera adressé aux Nations unies, à l'Union européenne (UE), à l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes, ainsi que l'Organisation des Etats latino-américains.

L'initiative a été annoncée lors d'un sit-in observé à la Maison de la presse Tahar Djaout en soutien à la citoyenne sahraouie Tekber Haddi, qui observe une grève de la faim depuis plus d'un mois à Las Palmas (Espagne) pour dénoncer la mort de son fils Mohamed Lamine Haidallah dans les territoires sahraouis occupés.

Cette action a été lancée également pour "exiger des autorités coloniales marocaines la restitution de la dépouille de Mohamed Lamine Haidallah et pour que les auteurs de ce crime soient traduits devant la justice".

Au-delà de ce cas tragique, c'est toute la problématique de la violation des droits de l'homme perpétrés au Sahara occidental occupé, ainsi que

l'impératif d'une solution politique au conflit en suspens depuis quatre décennies, qui sont soulevés par les pétitionnaires.

Les signataires entendent, à ce propos, "lever le black-out politico-médiaque imposé à la lutte du peuple sahraoui, qui peine à être une préoccupation des médias dans le monde, notamment en Europe et en Amérique du Nord, soumis à l'influence des lobbies pro-marocains".

"En adhérant à cet appel, nous levons le voile qui entoure l'action légitime et citoyenne de la mère Tekber Haddi, l'enlèvement et l'emprisonnement de Salah Lebsir, ainsi que le cas des 600 disparus sahraouis depuis l'invasion militaire marocaine", lit-on également dans la pétition.

C'est "un cri du coeur" de journalistes algériens adressé à leurs confrères de par le monde, en particulier à ceux dont les pays sont membres du Conseil de sécurité de l'ONU et qui torpillent la tenue du référendum", a indiqué un des auteurs de la pétition.

Le collectif de journalistes tient, par

ailleurs, à dénoncer la politique de "deux poids, deux mesures" suivie par le Conseil de sécurité de l'ONU, l'interpellant sur sa "responsabilité" d'organiser un référendum d'autodétermination. De même qu'ils exprime son "soutien" à la démarche de l'UA qui avait réitéré, lors de son dernier sommet en Afrique du Sud, son appui à son envoyé spécial au Sahara occidental, Joaquin Chissano.

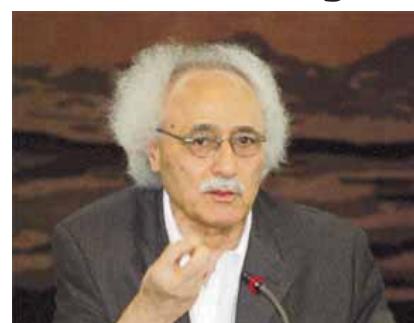
Pour sa part, la moudjahida Louisa Igihilahriz, figure féminine de la lutte du peuple algérien face au colonialisme français, a tenu, en dépit de son âge avancé, à marquer sa présence à cette initiative et exprimer son soutien au combat des Sahraouis qui luttent pour leur indépendance.

Exprimant sa satisfaction de figurer dans ce rassemblement, la résistante "récidiviste" comme elle se définit elle-même, a tenu à interpeller les organisations internationales concernées pour régler "enfin" le conflit sahraoui. "L'Algérie n'a rien à voir dans ce dossier, si ce n'est qu'elle intervient à titre humanitaire", a-t-elle souligné.

ALGÉRIE - UE **M. Babès s'entretient avec le chef de la délégation de l'UE en Algérie**

Le président du Conseil national économique et social (Cnes) Mohamed-Séghir Babès s'est entretenu, dimanche à Alger, avec l'ambassadeur Marek Skolik chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie sur la révision de la politique européenne de voisinage (PEV), indique un communiqué du Cnes.

"L'audience a été centrée sur les nombreux enjeux et défis induits par le processus de révision en cours, s'agissant de la politique européenne de voisinage, telle que conçue à l'origine (2013)", selon le texte. A cet égard, poursuit la même source, "il a été notamment souligné que les inflexions pro-



fondes intervenues dans l'intervalle, aux divers plans économique, social, politique et stratégique, imposent de revisiter, en recul critique, les conditions et modalités spéci-

fiant les politiques partenariales propres à la PEV".

"Les hypothèses et choix

ont été également soulignés.

"C'est dans cette perspective précisément, a-t-on ajouté, que les deux responsables ont utilement échangé, en examinant en particulier les schémas et plateformes souhaitables en ce qui est de la contribution de la société civile organisée et du mouvement associatif en général".

Sur cet aspect, singulièrement, M. Babès a "fortement souhaité que l'on se départisse de toute posture unilatérale pour, au contraire, magnifier un dialogue adulte et paritaire qui soit propre à inscrire un tel partenariat dans la durée", conclut la même source.

APS